Le fédéral annonce une augmentation du prix du lait et du beurre

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Le gouvernement federal a annonce hier une augmentation de 10 cents la livre de beurre, qui passe à $1.18, et de deux cents la livre de lait ecreme en poudre, qui passe à $0.70, dans le cadre de son programme laitier pour la saison 1977-78.

Afin d'assurer des recettes nettes plus equitables aux producteurs, le ministre federal de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a par ailleurs indique que le gouvernement affectera à ce titre cette annee quelque $477 millions en subventions et paiements divers, soit une hausse de quelque $200 millions par rapport à l'an dernier.

Selon le ministre, le revenu net des producteurs de lait industriel sera majore de $10.10 à $10.66 les cent livres aux termes du nouveau programme laitier.

L'an dernier, la compression des contingentements de production ainsi que la hausse des retenues avaient provoque la colère des producteurs, qui soutenaient encourir une perte de quelque 20 pour cent de leurs revenus en raison du programme federal.

Les producteurs de lait industriel du Québec produisent plus de la moitié du lait de transformation au Canada servant à la fabrication du fromage, du beurre, de la poudre de lait, de la crème glacée et de yogourt.

Le ministre Whelan a declare à la presse que le gouvernement fédéral avait décide d'accroitre sa contribution financière à l'industrie laitière cette année, "afin de faire face aux réalités nouvelles", se défendant toutefois de vouloir acheter les votes indépendantistes au Québec.

Le président de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, M. Pierre Saint-Martin, a declare pour sa part à la presse accueillir avec satisfaction cette augmentation de revenus.

"Je crois que le gouvernement a pris ses responsabilités et que le programme laitier de cette année, contrairement à l'an dernier, contribuera à raviver l'optimisme", a-t-il ajouté.

Les producteurs de lait nature devront toutefois cette annee verser une contribution de $0.25 le cent livres, compte tenu notamment que le secteur du lait de transformation bénéficie du programme fédéral de soutient du prix du beurre, a dit le ministre Whelan.

Dans le cadre du programme 1977-78, le gouvernement fédéral a décide d'éponger le deficit de $152 millions du Fonds de perequation à l'exportation, provenant des pertes encourues en raison de l'effondrement depuis 1975 des prix mondiaux du beurre et de la poudre de lait.

La retenue de $1.35 le cent livres imposée pour absorber les frais d'exportation, de commercialisation et d'entreposage a par ailleurs ete baissee à $1.20, et le gouvernement a fixé à $125 millions le montant maximum que devront assumer les producteurs à ce chapitre.

Le contingent global de mise en marché n'a par ailleurs été augmenté que légèrement, soit de 104.5 à 105.6 millions le cent livres.

Le prélèvement imposé sur la production excédant les contingentements a été baissé de $8.60 à $7 les cent livres.

Le gouvernement federal accordera en outre $20 millions à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour l'achat de lait écrémé en poudre pour ses programmes internationaux d'aide alimentaire et la Commission canadienne du lait versera $4 millions pour mettre sur pied un programme de commercialisation.

Le ministre Whelan a par ailleurs indiqué que les importations de fromage seraient limitées cette année encore à 50 millions de livres.

Du côté de l'Opposition, le député conservateur de Elgin, M. John Wise, a déploré que le ministre n'ait pas réduit les contingentements d'importation de fromage, et qu'il ait créé un dangereux précédent en imposant une retenue aux producteurs de lait nature.

Le député néo-démocrate de Yorton-Melville, M. Lorne Nystrom, a lui aussi dit regretter que le gouvernement n'ait pas réduit les importations de fromage, tout en reprochant au ministre de n'avoir pas su convaincre ses collègues du Cabinet d'établir un programme de distribution de lait dans les écoles.

Pour le député créditiste de Bellechasse, M. Adrien Lambert, "même si la politique laitière du gouvernement fédéral n'est pas le Pérou, elle sera plus rentable pour les producteurs que celle de l'an dernier".

"Elle évitera au ministre de bruyantes rencontres avec les producteurs", a ajouté M. Lambert, évoquant la manifestation de mai dernier sur la colline parlementaire à Ottawa, où le ministre Whelan avait été aspergé de lait par des producteurs en colère.

Et de une pour les Saguenéens...

En page B 1

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

4e année No 156 | **Mardi 5 avril 1977** | **24 pages 25 cents**

Création prochaine

Un fonds régional de développement

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Le gouvernement du Québec s'apprêterait à poser un geste d'importance dans le sens de l'autonomie économique des régions, en créant un fonds régional de développement.

Une source fiable a fait part du projet, hier, au Quotidien, indiquant que les budgets ainsi consentis aux régions seraient croissants et pourraient intialement s'insérer à l'intérieur d'un programme de quatre ans.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, le fonds serait administré par les instances régionales autorisées, dont vraisemblablement le CRD, en collaboration avec l'OPDQ.

Il pourrait notamment servir à combler les lacunes, ou manque à gagner, au niveau des ententes inter-gouvernementales. Ainsi, par hypothèse, s'il n'était pas possible de faire inclure le projet de développement du centre-ville de Chicoutimi dans les ententes auxiliaires, on pourrait faire appel au fonds régional de développement.

On ne sait pas de quel ordre pourraient être les budgets affectés à ce fonds, dans les régions du Québec, mais on parle de "montants importants".

La réalisation de ce projet rencontrerait deux objectifs du nouveau gouvernement du Québec, soient le développement des regions dites défavorisées, et une plus grande autonomie provinciale, par l'autofixation des priorités de développement.

Ententes sectorielles

Incidemment, au chapitre des ententes fédérales-provinciales, les discussions se poursuivent entre les ministres Marcel Lessard et Jacques Léonard. Le projet d'entente serait soumis incessamment au Conseil des ministres québecois pour fins de discussions.

Rejoint en fin de semaine, le ministre Marc-André Bédard a déclaré n'être pas encore en mesure de faire une juste évaluation de la formule "sectorielle", proposée par M. Léonard. Tout au plus, a-t-il souligné, l'importance, pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, de tirer le plus possible de cette entente, précisant qu'il fallait prévoir un traitement special pour les regions défavorisées.

Au sujet des programmes de développement routiers, par ailleurs, le ministre s'est montré plutôt imprecis, indiquant tout au plus qu'on poursuivrait probablement cette année les travaux du boulevard Talbot jusqu'à Laterrière, à peu près à la hauteur du manoir Clairval.

Pour ce qui est de l'amorce des travaux de cette voie, à partir de la barrière de Stoneham, comme l'a proposé le CRD, on ne connait pas encore l'avenir.

Dans une analyse des prévisions budgétaires gouvernementales, le journaliste Raymond Giroux, du Soleil, mettait une certaine emphase sur les coupures qui seront effectuées au chapitre de la voirie.

Il y indiquait notamment: "Le gouvernement n'aurait pas l'intention d'interrompre des travaux en cours, mais aurait plutôt décide de ne pas ouvrir de nouveaux chantiers, à la suite des parachèvements de l'autoroute 30, qui relie Montréal et Sorel."

EN BREF

Richard malheureux

Selon M. Jean-Noël Lavoie, ancien président de l'Assemblée nationale, son successeur, M. Clément Richard, serait "malheureux et inconfortable".

En page A 8

Circonspection de Claude Ryan

L'éditeur du quotidien Le Devoir a lancé hier un appel aux Canadiens des neuf autres provinces ainsi qu'au gouvernement fédéral, leur demandant de s'abstenir de répondre aux provocations du gouvernement québécois.

En page A 11

Sondages

Le premier ministre René Lévesque, est d'avis que les récents sondages effectués par "The Canadian Magazine" et Gallup tendent à confirmer la perception de la double réalité Canada-Québec.

En page B 5

SPORTS

Gagner son salaire

Avec toute la verve qu'on lui connaît, Mario Tremblay explique qu'il devient mauvais lorsqu'il ne joue pas régulièrement et qu'il tient à gagner son salaire.

En page B 2

Début de la Passion

Les Marquis de Jonquière sont bien déterminés à poursuivre leur allure victorieuse face aux Aiglons d'Alma dans la série finale 4 de 7 du hockey junior régional. L'entraîneur Germain Munger va même jusqu'à prétendre que ce sera le début de la Passion ce soir pour les hommes de Marc Bernier.

En page B 3

SOMMAIRE

— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 8
— Bourse	B 7
— Bridge	B 9
— Cinéma	A 8
— Décès	B 11
— Finance	B 6
— Horoscope	B 10
— Mots croisés	B 10
— Mot mystère	B 10
— Patron	B 10
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

67 morts

FUSELAGE SECTIONNE — Des travailleurs se tiennent entre les sections du fuselage du BC-9 de la Southern Airways qui s'est écrasé hier à New Hope, en Georgie. Les moteurs de l'avion se sont arrêtés pendant un orage et l'avion s'est écrasé en essayant d'atterrir sur une autoroute. **Les détails en page B 11**
(Téléphoto PC)

Livre blanc

Trudeau espère des modifications

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a dit espérer hier aux Communes que le gouvernement du Québec change "d'importants aspects" de sa politique linguistique, telle que formulée dans un Livre blanc publié vendredi dernier, avant d'en arriver à un projet de législation définitif.

Répondant au leader de l'Opposition, M. Joe Clark, qui a souligné que le Livre Blanc va à l'encontre de l'esprit de la loi fédérale sur les langues officielles et peut contenir certains aspects litigieux relatifs aux garanties constitutionnelles des minorités, le premier ministre a déclaré que la politique québécoise en matière de langue semble proposer des mesures régressives plutôt que progressives.

"Nous espérons que les citoyens du Québec préféreront une société ouverte où les droits de la minorité sont absolument respectés, plutôt que de revenir à un Québec unilingue et peut-être à un Canada unilingue anglais", a dit le premier ministre.

M. Trudeau a ajouté qu'on ne pouvait à ce moment-ci déterminer si les mesures contenues dans le Livre blanc du Québec sont inconstitutionnelles, puisqu'il s'agit d'une expression d'intention, et non d'une législation en tant que telle.

"Il y a certainement des articles, qui, s'ils sont inclus dans une loi, pourraient être considérés comme inconstitutionnels", a-t-il affirmé.

M. Trudeau a par ailleurs dit qu'il serait très difficile de connaître les conséquences de ce Livre blanc, suite à une question du chef conservateur, qui demandait à ce qu'une agence gouvernementale étudie jusqu'à quel point cet énoncé de politique pourrait constituer un obstacle aux nouveaux investissements au Québec.

METEO

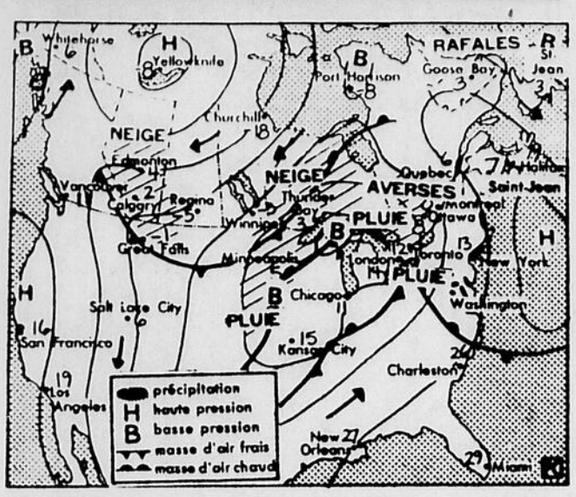

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour mercredi.

Abibiti, Pontiac-Témiscamingue: neige parfois modérée et poudrerie. Vents du secteur est de 40 à 65 kmh. Accumulation de neige de 15 à 20 cm. Maximum près de moins 2. Mercredi: averses de neige et venteux.

Chibougamau et nord de la Haute-Mauricie: neige parfois modérée et vents du secteur est de 35 à 40 kmh donnant de la poudrerie. Accumulation de près de 15 cm. Maximum de moins 2 à moins 4. Mercredi: averses de neige et venteux.

Sud de la Haute-Mauricie, Laurentides, Québec, Trois-Rivières: neige mouillée parfois modérée avec vents du secteur est de 40 à 65 kmh. Risque de pluie verglaçante. Accumulation de neige de 15 à 20 cm. Maximum près de 1. Mercredi: nuageux.

Outaouais, Montréal: pluie mêlée de neige et risque de pluie verglaçante se changeant en averses de neige en fin de journée. Vents devenant du secteur est de 45 à 65 kmh. Accumulation de neige de près de 10 cm et possiblement plus par endroits. Maximum près de 3. Mercredi: nuageux.

Cantons de l'Est: neige mouillée se changeant possiblement en pluie. Risque de pluie verglaçante. Vents devenant du secteur est de 40 à 65 kmh et changeant du sud-est. Accumulation de neige de 10 cm. Maximum près de 5. Mercredi: nuageux.

Lac-Saint-Jean et Rimouski: neige mouillée et poudrerie par endroits. Vents du secteur est de 35 à 60 kmh. Maximum de moins 2 à moins 4. Mercredi: averses de neige et venteux.

Baie-Comeau, Sept-Iles et Gaspésie: ennuagement en matinée avec neige débutant en après-midi. Vents devenant de 35 à 60 kmh du secteur est mardi. Accumulation de neige de près de 10 cm. Maximum de moins 2 à moins 4. Mercredi: averses de neige et venteux.

DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Vancouver	5	11
Edmonton	-4	2
Calgary	-7	3
Yellowknife	-27	-15
Saskatoon	-7	5
Regina	-9	5
Winnipeg	-2	7
Churchill	-24	-19
Sudbury	-7	5
Toronto	1	7
Ottawa	-4	7
Montréal	-6	7
Québec	-4	6
Fredericton	0	5
Saint-Jean, N.-B.	0	4
Moncton	0	4
Halifax	3	3
Charlottetown	1	2
Chicago	2	15
Detroit	0	11
Boston	3	13
New York	5	13
Washington	7	18
Jacksonville	17	29
Tampa	19	28
Denver	-3	8

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1573, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec.
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)

Aujourd'hui

Les constructeurs apporteront leurs revendications au conseil municipal

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Tout en demandant la formation d'un "Comite de planification", charge d'etudier la controversee question du financement des infrastructures municipales (aqueduc, égout, rue, etc.), l'Association régionale des constructeurs d'habitations proposera aujourd'hui au conseil municipal de Chicoutimi une nouvelle participation financière du developpeur selon laquelle ce dernier ne devrait defrayer que $45.00 par pied lineaire de nouvelle rue.

L'Association des constructeurs, qui n'a pu présenter sa requête hier, car la seance du conseil municipal a ete remise à ajourd'hui, revient donc à la charge sur la question du fameux règlement 28 de la ville de Chicoutimi, qui fait assumer aux beneficiaires de la pose de services municipaux 80 pour cent du coût des travaux (40 pour cent par l'entrepreneur et 40 pour cent par l'acheteur).

Requête

Dans sa requête, le president de l'Association, M. P.-H. Tremblay, base l'argumentation de son organisme sur le rapport réalise récemment (Le Quotidien en dévoilait en primeur les grandes lignes il y a quelques semaines) par le Laboratoire de Recherches en sciences immobilières de l'Université du Québec à Montréal.

Selon ce rapport, prepare pour le compte de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation, la politique de faire assumer aux beneficiaires la majeure partie des services d'infrastructure a des effets très nefastes pour l'acheteur d'une maison neuve et pour l'industrie de la construction residentielle. On allègue notamment qu'elle occasionne une "hausse catastrophique du coût des terrains, une reduction du nombre d'acheteurs par la hausse de l'echelle de revenus requise pour se qualifier au programme d'accession à la propriete, la creation de monopoles par l'elimination de la concurrence, la hausse de l'evaluation fonciere des maisons neuves et consequemment des maisons existantes, et enfin la hausse des frais de vente notariee."

"Aujourd'hui, confirme M. Tremblay, avant que toute nouvelle modification soit apportee aux règlements 28 et 38, et avant que de nouvelles directives soient émises par la Commission des affaires municipales, notre demande vise à obtenir du conseil municipal la mise sur pied immediate d'un Comite de planification formé de tous les groupes interesses."

Participation

Le mode de financement que propose l'Association est totalement different de celui qui prevaut avec le règlement 28. Ainsi, au lieu d'une participation financière basée sur un pourcentage determine du coût de la pose des services, l'organisme propose que "la ville de Chicoutimi exige du developpeur la somme d'environ $45.00 par pied lineaire de rue (soit $22.50 pour chaque côté de rue) à titre de participation des nouveaux proprietaires riverains du quartier devant être desservi (...)". Ce montant pourra, précise-t-on, être révisé en fonction de la hausse des coûts.

En d'autres termes, l'Association des constructeurs souhaite que les beneficiaires paient environ 30 pour cent du coût de la pose des services (ce pourcentage est calculé d'après les quinze derniers règlements municipaux de developpements domiciliaires, developpements dont le coût moyen par pied lineaire est de $138.05).

De plus, l'Association veut que "lors de la demande d'installations des services, le developpeur soit tenu de payer immediatement 10 pour cent du mandat total de sa participation, soit $4.50 par pied linéaire".

Le reste, soit $40.50, deviendrait payable et serait facturé "seulement douze mois après la date qui suivra la date où la rue est declaree ouverte par l'ingenieur de la ville". On ne precise pas, cependant, si cette somme serait facturee à l'acheteur de la maison.

Contribuables

Si la proposition de l'organisme devenait une réalité, la taxe d'amélioration locale disparaîtrait, semble-t-il, puisque l'Association espère que "la ville de Chicoutimi fasse payer par l'ensemble des contribuables le solde du coût de financement des frais d'installations des services d'egouts et d'aqueduc". Ce qui représenterait possiblement environ 70 pour cent des coûts.

L'Expo-Sciences régionale doit éveiller un idéal plus grand

— Benoît Laprise

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — "L'Expo-sciences doit éveiller un idéal encore plus grand du savoir, un goût plus prononcé d'une formation plus responsable."

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Benoit Laprise, lors de la conférence d'information sur la tenue de la 13e Expo-Sciences régionale, Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui se tiendra à la polyvalente Jean-Dolbeau, du 21 à 24 avril.

Président à la régionale Louis-Hémon et président d'honneur de cette manifestation, M. Laprise a tenu à préciser que l'on ne pouvait demeurer indifférents à cette cause et au succès de cette oeuvre d'éducation. "Elle vous tient à coeur et rien ne sera négligé pour assurer sa réussite, a-t-il dit. Mettons la main à la pâte, car chacun de nous a un rôle à remplir qui servira de tremplin au perfectionnement de l'employé de demain."

M. Laprise a fait remarquer que du même coup, on aidera à l'avancement des sciences, tout en participant avec ceux qui travaillent de près à maîtriser la matière pour la soumettre au service de l'homme. Il a de plus fait état que c'était une belle occasion pour l'étudiant de présenter lui-même ses expériences, tant dans les sciences humaines que physiques et autres.

Le président d'honneur a soutenu qu'il était important d'encourager ces étudiants, soulignant que l'homme de sciences en avait besoin. "L'intérêt, le bon mot devient dynamisme puissant qui fait naître la créativité, le désir d'une recherche plus poussée", a-t-il conclu.

M. Bernard Hayet

"Il ne faut pas se cacher que l'Expo-Sciences régionale devient de plus en plus difficile" a fait observer M. Bernard Hayet, qui donnait comme preuve la régression perçue dans certains milieux du territoire, laquelle amène une disproportion marquée dans la représentation des secteurs.

Dans son message à la presse, le président régional soutient que 1976 et 1977 ne furent pas des années extrêmement propices à la préparation d'un tel événement, mais qu'il n'en reste pas moins que les inscriptions justifient le comité régional de perpétuer l'événement dans le temps.

M. Hayet a signalé que ces résultats sont le fruit du travail acharné du directeur général du Conseil de la Jeunesse scientifique, organisme provincial indépendant du milieu scolaire, subventionné en bonne partie par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. Il a avoué que ce directeur n'avait pas une mince tâche, car il se trouvait des milieux encore très hermétiques, très désintéressés dans lesquels la pénétration est quasi impossible.

Après avoir rendu hommage à l'équipe dynamique que dirige M. Lévis Bonneau qui a préparé cette Expo-Sciences, le président régional s'est dit d'avis qu'il faudra penser à brève échéance de trouver de nouveaux moyens ou de nouvelles structures qui permettraient à plus de jeunes de s'orienter dans la voie du loisir scientifique. "Il faudrait, a-t-il dit, que ces étudiants puissent avoir des possibilités matérielles d'une part, comme les laboratoires, bibliothèques, certains budgets, et de l'aide de personnes-ressources d'autre part."

Quelque 114 exposants et 61 projets à l'Expo-Sciences

DOLBEAU — Soixante-et-un projets seront présentés à la 13e Expo-Sciences régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean, du 21 au 24 avril, à la polyvalente Jean-Dolbeau.

En fournissant ces chiffres, hier, lors d'une conférence d'information, Mlle Céline Paradis a mentionné qu'il y avait 114 exposants, dont 75 garçons et 39 filles, et que la majorité venaient des régionales Louis-Hémon (46 pour cent) et Lac-Saint-Jean (25 pour cent). "On note, a-t-elle dit, une faible participation des régionales Lapointe, Saguenay, EQRSB avec respectivement 13 pour cent, 7 pour cent et cinq pour cent du nombre total des exposants."

Dans la répartition des projets, la directrice de promotion du comité régional note qu'il y en a 32 sur les sciences vie, 15 dans les sciences physiques, et 14 dans l'ingénierie. La majorité des exposants sont âgés de 13 et 14 ans au secondaire II, de 16 à 18 ans aux secondaires IV et V. Cette année, on comptera la présence de deux exposants de l'élémentaire (6e année) et âgés de 13 ans seulement.

Organisation

Le comité d'organisation que dirige M. Lévis Bonneau travaille d'arrache-pied depuis février pour la réussite de cette Expo-Sciences que le public aura l'occasion de visiter les 23 et 24 avril.

Du côté hébergement, quelque 80 foyers accueilleront le étudiants venant de l'extérieur. Tous les repas seront servis gratuitement à la cafeteria de la polyvalente Jean-Dolbeau. Un comte d'animation de loisirs a été créé pour organiser tout un éventail d'activités pour faire oublier les tracas scientifiques des participants. C'est ainsi qu'il y aura présentation d'un spectacle des Oronges, visites industrielles, gymnase et piscine, plongée sous-marine, visite du club le Jouvenceau et autres. On a également prevu un service d'accueil qui sera assumé par le groupe d'hôtesses de Jean-Dolbeau ainsi qu'une célébration religieuse au Juvenat, le dimanche 24 avril.

Un vaste espace offert par les deux halls de la polyvalente Jean-Dolbeau permettra une distribution fonctionnelle des 61 exhibits venant de tous les coins de la région auxquels s'ajouteront des exhibits hors-concours: expédition Castor, Conseil de la jeunesse scientifique, mécanique et le vin de bleuet.

Ces exhibits seront jugés par quelque 25 personnalités du monde de l'éducation, de la technologie et de la médecine sous la direction du Dr Denis Larrivée du module de biologie de l'UQAC. Le grand prix sera de représenter l'Expo-Sciences à la 16e Pan Canadienne à Victoria (CB). Il y aura une bourse d'étude d'un an à l'UQAC, abonnements à une revue scientifique et divers autres prix de l'UQAC, d'organismes régionaux ou de particuliers.

Deuxième correction

NEW DELHI (AFP) — L'Australienne Mary Ellen Eather est revenue pour la seconde fois lundi, sur sa déposition écrite dans l'affaire du Français Charles Sobhraj, soupçonné d'avoir assassiné en moins d'un an, onze touristes étrangers en Asie.

Mlle Eather, 27 ans, infirmière à Sydney, comparaissait pour la seconde fois en même temps que les Français Charles Sobhraj et Jean Dhuisme et la Canadienne Marie-Andrée Leclerc.

La jeune Australienne avait été appréhendée à New Delhi en juillet 1976 en même temps que la Britannique Barbara Sheryl Smith et les trois autres suspects présents à l'audience.

Tous sont soupçonnés, Mlle Smith mise à part, d'avoir tenté d'empoisonner la Française Madeleine Queinnec, originaire de Castillon-la-Bataille (Gironde — sud-ouest de la France), en juin 1976, à New Delhi.

Saisie de $3,600 en marchandise volée

par Guy Bergeron

SAINT-LEONARD — Les policiers-enquêteurs Benoit Lapointe et Leopold Labrecque, de la SQ à Saint-Ambroise, ont arrêté trois individus de Jonquière et ont procédé à la saisie de quelque $3,600 en marchandise volée dans six chalets du secteur de Saint-Léonard.

La découverte de cette affaire est survenue lorsque le patrouilleur Michel Larouche, de la SQ de Chicoutimi, a arrêté deux individus en possession d'un appareil de télévision et d'un appareil stéréophonique.

Comme les individus ne donnaient pas une explication valable, le pot-aux-roses a été découvert.

Saisies de drogues

Plusieurs saisies d'hallucinogènes ont été effectuées dans la soirée de jeudi, au restaurant "La Tour d'Auvergne".

Le caporal Louis Dupont, de la Sûreté du Québec, a précisé qu'au moins quatre individus comparaîtront devant les tribunaux, en rapport avec les saisies effectuées par les policiers de l'ERAM.

Par ailleurs, quelques vols ont été commis à Chicoutimi, au cours de la fin de semaine, notamment à l'école Immaculée-Conception, tandis que des vandales fracassaient un néon de la maison Roméo Harvey Ltée, causant des dommages de l'ordre de $800.

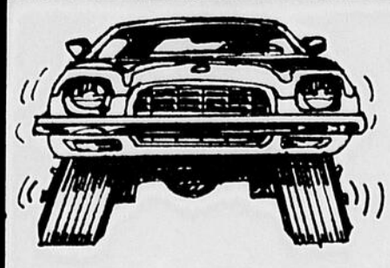

ALIGNEMENT
des roues avant
à prix spécial
(pour un temps limité seulement)

COMPREND:
— Inspection complète du train avant
— Vérification et réglage de la direction
— Vérification et réglage des angles de chasse et de carrossage
— Vérification et réglage du pincement
— Vérification des roulements de roues avant
— Inspection des pneus

PRIX SPECIAL
SEULEMENT 11.95
Pour la plupart des automobiles

TOUT LE TRAVAIL EST FAIT PAR LES TECHNICIENS GARDE-MOTEUR FORMES A L'USINE, ET AU MOYEN D'UN OUTILLAGE DE PRECISION.
Prenez rendez-vous aujourd'hui même à notre département de service après vente.

DUCHESNE AUTO LTEE
450, Boul. Dequen — Alma — Tél.: 662-3431

H & R BLOCK a 17 raisons qui devraient vous inciter à les laisser préparer votre déclaration d'impôt.

RAISON NUMERO 3.
Ils savent que la situation fiscale de chacun est différente. Aussi, prennent-ils le temps nécessaire à bien comprendre votre situation.
De cette façon, ils vous aident à bénéficier de tous les avantages que la loi permet.
H & R BLOCK peut vous aider à payer moins d'impôt.

ALMA:
645, Sacré-Coeur
CHICOUTIMI:
Place du Saguenay
Sears

CHICOUTIMI — 10, Racine est — 543-7306
JONQUIERE: 180, St-Dominique — 542-7672

H&R BLOCK
POUR VOTRE IMPÔT

Conseil municipal

Mesures de La Baie pour un accès à la future aluminerie

par Denise Pelletier

LA BAIE — La majeure partie de la brève séance du conseil de La Baie a été consacrée à l'installation prochaine d'une aluminerie de la compagnie Alcan dans le secteur-paroisse de Ville de La Baie.

Le maire, M. Laurier Simard, ainsi que le gérant municipal ont été mandatés par le ministère des Transports pour faire l'acquisition, pour la municipalité, des terrains sur lesquels seront construits le chemin de ceinture et la route d'accès à ce chemin.

Cette dernière, la route d'accès, doit être achevée en principe dès l'automne, afin de permettre le début des travaux de construction proprement dits.

Selon le ministère des Transports, il appartient à la municipalité de négocier les expropriations et achats de terrains, étant entendu cependant que le ministère en remboursera les coûts.

Seront également remboursés les terrains dont la ville est d'ores et déjà propriétaire, au prix qu'elle a effectivement payé pour les acquérir. Le maire n'a pas voulu préciser quels montants ni combien de terrains pourraient être impliqués dans ces transactions.

Par ailleurs, le conseil municipal devra songer, toujours selon le maire, à faire progresser rapidement les projets de nouveaux développements domiciliaires, puisque la ville risque de manquer de logements d'ici peu, toujours à cause de la venue de l'Alcan.

Il faudra également repenser aux projets de construction d'hôtels, dont il avait déjà été question avant la fusion.

Par ailleurs, lors de la séance du conseil, le conseiller Claude Richard a présenté une résolution de blâme à l'endroit de la commission d'urbanisme, qui avait adopté une position différente de celle du conseil sur l'octroi d'un permis d'alcool.

Cette proposition a cependant été défaite.

Quant au nouveau commissaire industriel, il est déjà choisi, mais le conseil doit le rencontrer mercredi matin, pour discuter avec lui des conditions de travail, après quoi seulement son nom pourra être dévoilé.

Le conseil a en outre pris connaissance d'une lettre de l'Alcan expliquant que des travaux ont été faits pour améliorer la sécurité au passage à niveau du rang St-Pierre, et que les arbres et arbustes ont été coupés sur une distance de 300 pieds en vue de procurer une meilleure visibilité, suite à une demande qu'avait fait parvenir le conseil à la compagnie. Le maire a cependant déclaré que le conseil n'était pas entièrement satisfait de ces mesures, et qu'il insisterait pour que, dans le prochain budget de l'Alcan, une somme soit consacrée à la mise en place de feux de signalisation à ce passage.

Octroi à Roberval pour la fluoration de l'eau

par Jacques Girard

ROBERVAL — Le ministère des Affaires sociales a confirmé que la ville de Roberval recevra une subvention pour la fluoration de l'eau lors de la dernière séance du conseil municipal.

Selon le MAS, les municipalités possédant une usine de filtration doivent respecter une nouvelle loi, soit fluorer l'eau.

Les coûts des installations et des machineries sont entièrement payés par le ministère concerné, mais la ville doit se conformer à certaines normes et directives précises.

Cependant, la ville défraiera les coûts si elle est dans l'obligation d'agrandir les bâtisses existantes afin de respecter cette nouvelle loi.

De plus, lors de la même assemblée, la ville a reçu la confirmation d'une subvention de $33,560 pour un stade de baseball.

Par la même occasion, la ville de Roberval a accepté de verser un montant de $800 à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi afin de stimuler et de participer à l'économie régionale.

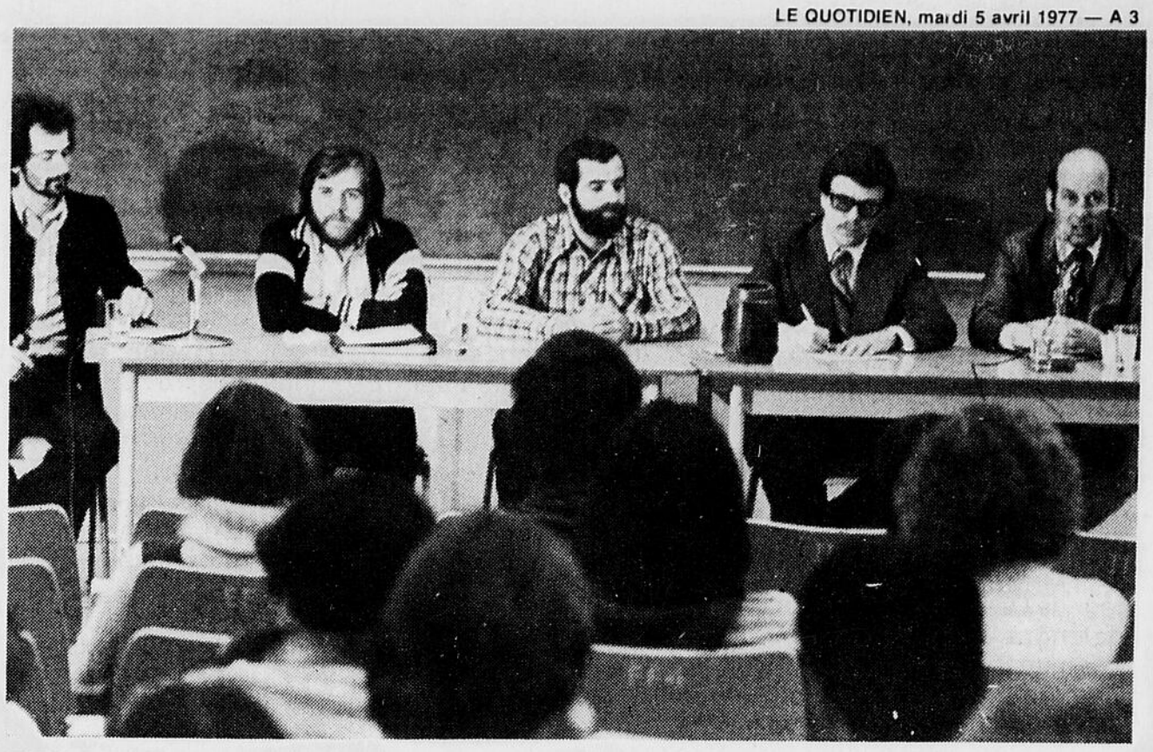

DEBAT-MIDI — M. Raymond Marcil, du ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. Daniel Octeau, de la coopérative "La Levure", M. Patrice de la Brosse, du Conseil de la coopération, et M. Serge Tremblay, des CEE, étaient hier les invités au "débat-midi", à l'UQAC. Ils y ont parlé de l'avenir immédiat du secteur de la coopération au Québec.

Du gouvernement

Les coopératives attendent une aide technique et financière

CHICOUTIMI — Ce sont des gestes concrets, tels la création d'un organisme d'aide technique et de financement, qu'attend le secteur de la coopération du gouvernement du Québec. Quant à l'avenir immédiat des coopératives, il dépend de l'esprit de coopération qui s'installera au sein de la population québécoise et des politiques gouvernementales à venir.

C'est là, essentiellement, ce qui ressort des propos des invités du "débat-midi" d'hier, à l'UQAC. M. Serge Tremblay, des Caisses d'entraide économique, M. Patrice de la Brosse, du Conseil de la coopération, M. Daniel Octeau, de la coopérative "La Levure", et M. Raymond Marcil, du ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, ont participé à cette rencontre.

C'est M. de la Brosse, qui a parlé des attentes du secteur coopératif vis-à-vis du nouveau gouvernement. Il y aurait lieu, selon lui, de créer un organisme qui aurait le pouvoir de consentir des fonds à des coopératives qui seraient viables mais qui ne disposeraient pas de suffisamment de capital-risque pour démarrer. L'organisme auquel songe M. de la Brosse dispenserait également des services de gestion et d'assistance technique.

D'après lui, le gouvernement du Québec n'ignorerait pas ce projet et pourrait même le concrétiser dans un avenir plus ou moins éloigné.

De l'intérieur, d'autre part, c'est vers l'intercoopération régionale que s'oriente le mouvement coopératif. L'initiative doit permettre d'accroître le poids économique du secteur de la coopération et lui ouvrir la porte à de multiples services sur le plan régional.

Le gouvernement

Du côté du gouvernement, M. Marcil a identifié trois secteurs coopératifs prioritaires de développement. Il s'agit de la consommation, de l'habitation et de la forêt.

Au chapitre de la consommation, on en est à la création d'un réseau de distribution coopératif provincial. L'étape suivante visera la production coopérative.

Dans le domaine de l'habitation, le gouvernement étudie, de concert avec des groupes de la base, des formules coopératives capables de pallier à l'actuelle crise du logement. Il s'agirait d'une formule d'habitation dite "sociale".

Dans le secteur de la forêt, le ministre Lise Payette n'avait pas caché son intention, lors de son passage dans la région, de confier les concessions forestières au monde de la coopération. A ce niveau, on rencontre notamment des problèmes de capital et de compétence technique.

Le ministre, comme on le sait, a indiqué qu'il comptait considérer les coopératives comme un partenaire privilégié du gouvernement.

Le désir de protéger le capital québécois et la démocratie, de même que la volonté de mettre davantage le capital au service de l'individu ont motivé cette prise de position.

Le coût des services chargé aux propriétaires à Jonquière

JONQUIERE — La ville de Jonquière a décidé de suivre l'exemple de Chicoutimi, et les nouveaux propriétaires de maisons unifamiliales devront payer, en 1977, 80 p.c. du coût d'installation des services municipaux. On a donné avis de motion à cette fin, hier soir, au conseil de ville, et les édiles municipaux adopteront le règlement au cours d'une réunion régulière subséquente.

Le projet de règlement de Jonquière établit un taux de taxation pour la construction unifamiliale et un autre pour la construction à logements multiples. Dans le premier cas, la ville défraiera 20 p.c. du coût des installations.

Le conseil a cependant consenti une réduction de 10 p.c. pour les constructions à logements multiples. La ville assumera la responsabilité de 30 p.c. des coûts d'installation des services, tandis que les promoteurs, ou entrepreneurs, auront la charge du reste du montant, soit 70 p.c.

Il va sans dire que les entrepreneurs ajouteront ces coûts au prix de la construction qu'ils demanderont aux acheteurs.

La ville a accepté cette réduction, pour les constructions à logements multiples, en vue de favoriser l'habitation à plus haute densité, et parce que le gouvernement accorde une subvention de $1000. par logement, lorsqu'un développement domiciliaire en regroupe dix ou plus à l'acre net.

Cette mesure remplace la taxe d'amélioration locale qu'il y aurait eu lieu de continuer d'appliquer en 1977. Le taux de cette taxe a été établi $4.50 le pied linéaire de terrain, pour les nouveaux propriétaires de 1976.

On estime qu'en tenant compte des mêmes critères, il aurait fallu porter cette taxe à $9.50 cette année.

Dépendant de la nature du sol, le coût d'installation des services municipaux s'élève à une somme variant entre $3,000 et $6,000 par logement.

Ilots centre-ville

Le conseil de Ville de Jonquière, a aussi décidé, hier soir, de lancer des appels d'offres pour le développement des "îlots" 2 et 3, du centre-ville. Il s'agit de deux terrains, six face à Place Centre-Ville, dont la surface totalise environ 150,000 pieds carrés.

La ville offre ces terrains en vente en vue de la réalisation d'un ou plusieurs projets à caractère commercial ou communautaire.

Dès la mi-avril, on mettra en circulation un dépliant de promotion sur le sujet, qu'on distribuera à 2,000 exemplaires. On le donnera aux hommes d'affaires et aux promoteurs susceptibles de présenter des projets.

L'ouverture des soumissions doit avoir lieu le 20 juin.

Canton Tremblay

Gros projet d'habitations

CANTON TREMBLAY — Les autorités municipales du Canton Tremblay ont inauguré, hier, les travaux d'aménagement d'un projet domiciliaire de quelque 80 unités de logements sur le boulevard Tadoussac.

Le projet, qui devrait être complété d'ici décembre, consiste précisément en la construction de 40 duplex (maisons jumelées).

Auparavant, la municipalité entreprendra des travaux de l'ordre de $330,000 pour la pose des services municipaux. Ce coût sera partiellement épongé par une participation de l'ordre de $100,000 des entrepreneurs et par une subvention gouvernementale de $1,000 par logement.

On sait que cette dernière subvention est accordée pour des projets domiciliaires dont la densité respecte les normes établies, soit 10 logements à l'acre nette.

Le maire du Canton Tremblay, M. Laval Gauthier, a indiqué que les unités s'adressaient particulièrement à la classe ouvrière, car chaque maison se vendra entre $27,000 et $30,000.

En fait, le projet domiciliaire représente la première phase d'un projet plus vaste qui vise à doter ce secteur de la municipalité de quelque 316 logements (maisons jumelées) au cours des quatre prochaines années.

Au sein de l'administration municipale, on s'attend donc à un accroissement démographique important dans la municipalité qui, actuellement, compte environ 2,200 habitants.

PREMIERE PELLETEE — C'est le maire du Canton Tremblay, M. Laval Gauthier en présence de contracteurs et de conseillers qui a enlevé la première pelletée de terre sur le site d'un futur développement domiciliaire, en bordure du boulevard Tadoussac.

Alma vote une hausse de 2 p.c. à ses employés

ALMA — Les employés municipaux d'Alma recevront l'augmentation prévue dans leur contrat de travail, et un montant de 2% sera ajouté à leur salaire à compter du 17 mars, date à laquelle prenait effet la décision gouvernementale d'abolir la Commission québécoise anti-inflation. Cette décision, déjà prévue, a été prise officiellement hier soir par le conseil, celui-ci prenant pour acquis qu'il ne faisait là que respecter l'engagement qu'il avait pris en consentant ces augmentations dans le contrat signé avec le syndicat. Mais l'augmentation ne sera pas versée rétroactivement au premier janvier, parce que du premier janvier au 17 mars, la loi avait toujours de la vigueur, et que ce serait illégal, selon des conseillers juridiques, d'y déroger maintenant.

Ouverture nouvelle

Dans un autre domaine, le conseil municipal a décidé hier soir de nommer un leader syndical d'Alma comme représentant de la ville au conseil d'administration du Conseil économique d'Alma et de Lac-Saint-Jean.

Il s'agit de M. Laval Pelletier, président du Syndicat des employés d'Alcan à Alma, qui sera le quatrième porte-parole de la ville au sein du bureau de direction du CEA. Les autres sont trois conseillers: MM. Georges-Henri Lavoie, Ghislain Doucet et Gérard Baribeau. Il s'agit là d'une manière de faire participer la population au travail de l'administration publique, la promotion industrielle notamment, comme le soulignait le maire Gabriel Fortin.

Jules Larouche devrait se chercher un emploi

JONQUIERE — Le nouveau directeur du personnel de Transport Régional, M. Jules Larouche, conseiller municipal à Chicoutimi, pourrait bien devoir chercher un autre emploi.

C'est du moins ce qu'on peut déduire de la déclaration du président du comité intermunicipal sur le transport en commun, hier soir, à la réunion du conseil de ville de Jonquière.

M. Yvon Dubé a indiqué, en substance, que le comité ne croyait pas que c'était le bon moment, pour Transport Régional, d'engager un directeur du personnel, "et encore moins un publiciste... avec le service qu'on a", a-t-il ajouté.

M. Dubé a souligné que la création de ce nouveau poste devait recevoir l'appui du comité intermunicipal, pour être effective. L'organisme doit tenir une réunion jeudi.

Le président du comité a par ailleurs tenu à préciser que si M. Larouche, qu'il s'est abstenu de nommer, était en poste actuellement, l'initiative relevait de l'entière responsabilité du propriétaire de Transport Régional.

Participez!

Obligations - Solidarité

OXFAM

La Roche, Gobeil & Potvin

COMPTABLES AGREES

Raymond-J. La Roche, c.a.
Pierre-Albert Potvin, c.a.
Arthur Gobeil, c.a.
Ronald Boivin, c.a.

413 est, rue Racine,
Chicoutimi.
549-4318.

375, rue Bagot
Ville de La Baie
544-6847.

Les dépôts garantis du Trust Général: c'est pour...

pour vos projets d'avenir
1 an 8 1/8%
2 ans 8 3/8%
3 ans 8 3/8%

pour vos besoins de demain
4 ans 8 3/8%
5 ans 9 1/4% (annuellement)
5 ans 9 % (6 mois)

pour bientôt
5 ans 8 3/4% (mensuel)

Le Trust Général garantit ces taux de rendement sur vos dépôts. Le dépôt minimum est de $500.

Nous avons aussi des échéances de moins de 1 an. N'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous écrire pour obtenir plus de renseignements.

TRUST GÉNÉRAL 494, Champs Élysées, Chicoutimi · (418)549-6490

Institution inscrite à la régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
Ces taux sont susceptibles de changer sans avis mais sans affecter ceux déjà consentis.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

La charte du français dessine un "merveilleux" horizon

Après des générations de frustration et de crainte devant les dangers de l'assimilation, le Parti québécois fait disparaître d'un coup de baguette tous les obstacles en présentant à la population le merveilleux horizon de la sécurité culturelle et de l'unilinguisme français.

La charte du français, que son auteur, le Dr Camille Laurin, expliquera et défendra, ce soir, à Chicoutimi, et demain matin, devant les membres du Cercle de Presse du Saguenay, représente un idéal, non une réalisation.

Et c'est cette nuance qu'il convient d'apporter. Le premier ministre René Lévesque et le Dr Laurin l'ont clairement admis, la semaine dernière, à Québec.

"Bertrand s'est cassé la gueule, avec sa loi 63 sur la langue, et les anglophones ont creusé la tombe de Bourassa après l'adoption de la loi 22. Le Parti québécois vient de commettre sa première erreur grave en voulant ainsi imposer sa charte sur la langue, avec l'implication de l'unilinguisme français d'ici six ans", me faisait observer un homme d'affaires très influent, hier.

Je crois plutôt que le Parti québécois veut utiliser le problème de la langue comme fer de lance dans sa campagne en faveur de l'indépendance. Aucun autre élément ne peut rallier aussi spontanément la majorité des Québécois que celui de l'identité culturelle.

Le Parti québécois peut être convaincu d'avoir raison auprès de la population contre ceux qui contesteront les objectifs de sa charte. Le Dr Laurin opposera toujours contre l'intervention possible du gouvernement fédéral dans cette affaire, le traitement injuste réservé par les provinces anglaises aux minorités francophones et jusqu'à tout récemment. Les entreprises et les institutions anglophones seront toujours sur la défensive devant l'opinion publique dans un débat avec le gouvernement provincial sur cette question.

Mais l'abîme qui guette le gouvernement et la population québécoise ne sera pas très perceptible dans la nouvelle querelle linguistique, car il prendra la forme de mesures sur le plan économique.

J'espère donc que le pouvoir politique assumé par le Parti québécois et les puissances économiques largement dominées par la minorité anglophone au Québec pourront faire leur nid dans cette charte du français.

Sinon, le Québec pourrait être acculé beaucoup plus rapidement qu'il ne le prévoyait dans les bras du socialisme. Etouffé par l'hostilité de l'establishment anglophone, l'Etat se trouverait alors dans l'obligation de canaliser toutes les épargnes des citoyens pour faire tourner la roue de l'économie.

Un avantage précieux, c'est que le Dr Laurin apparaît être le personnage tout désigné pour parrainer cette charte sur la langue. Nationaliste pondéré, esprit lucide qui plaide avec sérénité, il semble capable de suffisamment de logique et de souplesse pour apporter les corrections nécessaires dans les passages acidulés de la première version de sa charte, et gagner la collaboration utile sinon nécessaire de la très influente minorité anglophone du Québec.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

Il faut d'abord des administrateurs

Le 16 mars dernier, le premier ministre, M. René Levesque déclarait à l'Assemblée nationale que son gouvernement entendait récupérer l'ensemble des impôts perçus sur le territoire, se débarasser du Parlement canadien et donc, soustraire le Québec pour de bon au régime fédéral.

A ce que je sache, le mandat confié au gouvernement actuel se limite à la bonne administration du Québec, de la PROVINCE DE QUEBEC. Les Québécois se sont donnés le 15 novembre un "vrai gouvernement" selon les slogans de la campagne.

En aucun temps, il ne fut question d'indépendance pendant la campagne. Faut-il croire que pour des fins électoralistes, on devait mettre en veilleuse l'article 1 du programme du P.Q. afin de rassurer la population?

Toujours, il fut question de REFERENDUM et tant que celui-ci n'aura pas été tenu, comment peut-on affirmer que l'indépendance est l'objectif du gouvernement et non plus seulement du Parti Québécois? Comme l'affirmait M. André Raynauld, député libéral (Outremont) "une telle déclaration est l'usurpation d'un pouvoir que la population n'a pas confié au gouvernement."

La volonté populaire telle qu'elle s'est exprimée aux élections de novembre '76 et telle qu'elle s'exprime par les sondages n'est pas l'indépendance, et le gouvernement se devrait de respecter cette volonté de la majorité et s'en tenir au mandat reçu soit BIEN ADMINISTRER et cesser d'agir comme si nous étions déjà indépendants.

Annette-T. Perron,
C.P. 93,
St-Félicien.

Le 31 mars 1977.

"Le Tremplin" obtient la confiance des détenus

Refuser à certains quotidiens et à des organismes de pénétrer à l'intérieur des murs des prisons afin de rencontrer des détenus est illogique, car les détenus sont bien ceux que l'on peut classer dans la gamme d'individus qui ont le plus besoin d'aide dû au contexte dans lequel ils évoluent et de leur arrière-plan social qui les suit toujours lorsqu'ils sortent, afin d'essayer de se trouver un emploi.

Après avoir lu plusieurs articles du journal "Le Tremplin", et constaté l'objectivité des faits qu'ils apportaient sur le sort des détenus, en plus de l'aide qu'ils tentaient de fournir à leur sortie, je me suis demandé sérieusement si l'administration des pénitenciers ne paniquait pas devant cet état de faits.

Les dirigeants des pénitenciers sont bien installés sur leur fauteuil oscillant et ont une crainte effarante dès que quelqu'un veut s'immiscer dans leur système désuet et périmé. Ils tentent par tous les moyens possibles de bannir de leur entourage toute plume indiscrète ou toute infiltration corporelle à l'intérieur de leurs murs dès qu'ils sentent que cette infiltration leur sera néfaste, car ils veulent perpétuer un système qui n'a plus sa raison d'être et qui ne fait qu'engendrer la révolte, l'agressivité et le repli sur soi-même. Où iraient-ils ces bons juges, ces avocats, ces policiers, ces gardiens de prison, si le taux de la criminalité baissait? Qui les recyclera... Je sais bien que c'est une utopie que de dire que nous aurons un jour une société sans criminels, mais le taux pourrait baisser considérablement si ces "dignes représentants" de la justice avaient d'autres buts que d'entretenir un système qui n'a plus sa raison d'être comme cela a été démontré par plusieurs spécialistes en la matière.

Je crois que la réhabilitation doit se faire sur le plan psychologique et social. Actuellement, l'architecture de nos prisons coupe les liens du détenu avec la société et ne lui permet de rien faire par lui-même, ce qui n'est pas pour favoriser son conditionnement psychologique en vue de son retour en société. Dès qu'une petite bouffée d'air frais nous vient de l'extérieur, certains organismes ont pu constater de quelle façon les administrateurs réagissent. Tout ce qu'on est intéressé à faire, c'est de nous abrutir à tous les niveaux, et de nous faire obéir comme du bétail. D'ailleurs, le niveau d'éducation, d'instruction et de culture de ceux qui nous gardent donne les résultats que vous pouvez constater dans les journaux.

En terminant, un bon moyen pour certains organismes de remettre les pieds dans les pénitenciers, ce serait qu'ils acceptent de se faire les valets inconditionnels de la "grandeur" de ces personnages qui ne sont que des plaies purulentes au flanc de notre société. De cette façon, ils ne deviendraient pas des trouble-fêtes qui gâchent d'une critique désobligeante ou de visites agaçantes, leur béatitude. Il faut une très grande largeur d'esprit, presque de la grandeur d'âme pour accepter que quelques personnes viennent se "fourrer" le nez dans les coulisses de l'administration.

Comme nous ne vivons pas dans une dictature, il ne leur restait comme moyen de limiter la curiosité de la presse qu'à se refuser à tout contact avec le public. La politique du communiqué de presse remplace celle de la politique de communication. Cette loi du silence, ça leur procure à eux qui sont inquiets, un semblant de confort moral ou de quiétude.

En terminant, j'espère que l'on ouvrira à nouveau aux journalistes, les portes du pénitencier, afin qu'ils puissent continuer à faire le bel ouvrage qu'ils ont entrepris. Tous les détenus souhaitent du fond du coeur que les réactions de l'administration ne les arrêteront pas!

Gérald Gallant (29),
C.D.C,
1,300, Montée St-François,
Ville de Laval,
P.Q.,

Le 4 avril 1977.

Réplique à "Chantier 77 de Sainte-Anne"

Je voudrais répondre à l'article écrit par l'equipe Chantier 77 de la paroisse de Sainte-Anne, de Chicoutimi-Nord, intitulé: Chantier se penche sur les travailleurs. Voir article de notre journal du 31 mars 1977.

Cette rubrique aurait dû s'intituler: Chantier 77 tombe à bras raccourcis sur les travailleurs."

Je m'inscris en faux contre les affirmations de ce comité que les problèmes vecus actuellement par notre société soient en majorité dus aux exigences des travailleurs, tels que meilleurs salaires, conditions de travail, comité d'hygiène plus adequat, etc.

Le comité aurait eu avantage à communiquer avec ce qu'il nomme la masse des travailleurs; il aurait decouvert pourquoi certains gestes sont posés.

Lorsque les travailleurs reclament de meilleurs salaires, des conditions de travail plus humaines, un fonds de pension ameliore, est-ce que c'est poser des gestes antihumanistes?

C'est tout de même pas la partie patronale qui est attentive aux conditions de travail de ses employés, ce qui lui importe c'est l'argent que le travailleur va lui rapporter, même s'il faut hypothequer sa santé, c'est un petit detail pour eux.

Il aurait été valable pour votre équipe de remonter un peu en arrière, ex.: les "gars" de l'amiante, ce qu'ils ont eu à en arracher eux pour faire valoir leurs droits; dire que leur sante était en danger, que la compagnie était indifferente à leurs revendications. Ils se sont fait matraquer par la police sur les ordres de notre gouvernement et avec la complicité de notre "Eglise catholique".

Lorsque les travailleurs de l'Alcan seront assez forts pour qu'une étude médicale du genre que celle faite par l'hôpital du Mont-Sinaï sur l'amiantose pourra être entreprise, vous pourrez alors dire que ce syndicat commence à prendre conscience du rôle du travailleur, mais de là à prétendre que les syndicats sont trop forts, il y a une marge.

Je souhaite que votre equipe de Chantier 77 revienne plus près de la classe des travailleurs. Peut-être en ressortirait-il cette fois, quelque chose de positif.

Patrice Morissette,
200, rue Saint-Albert,
Chicoutimi-Nord.

Le 5 avril 1977.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

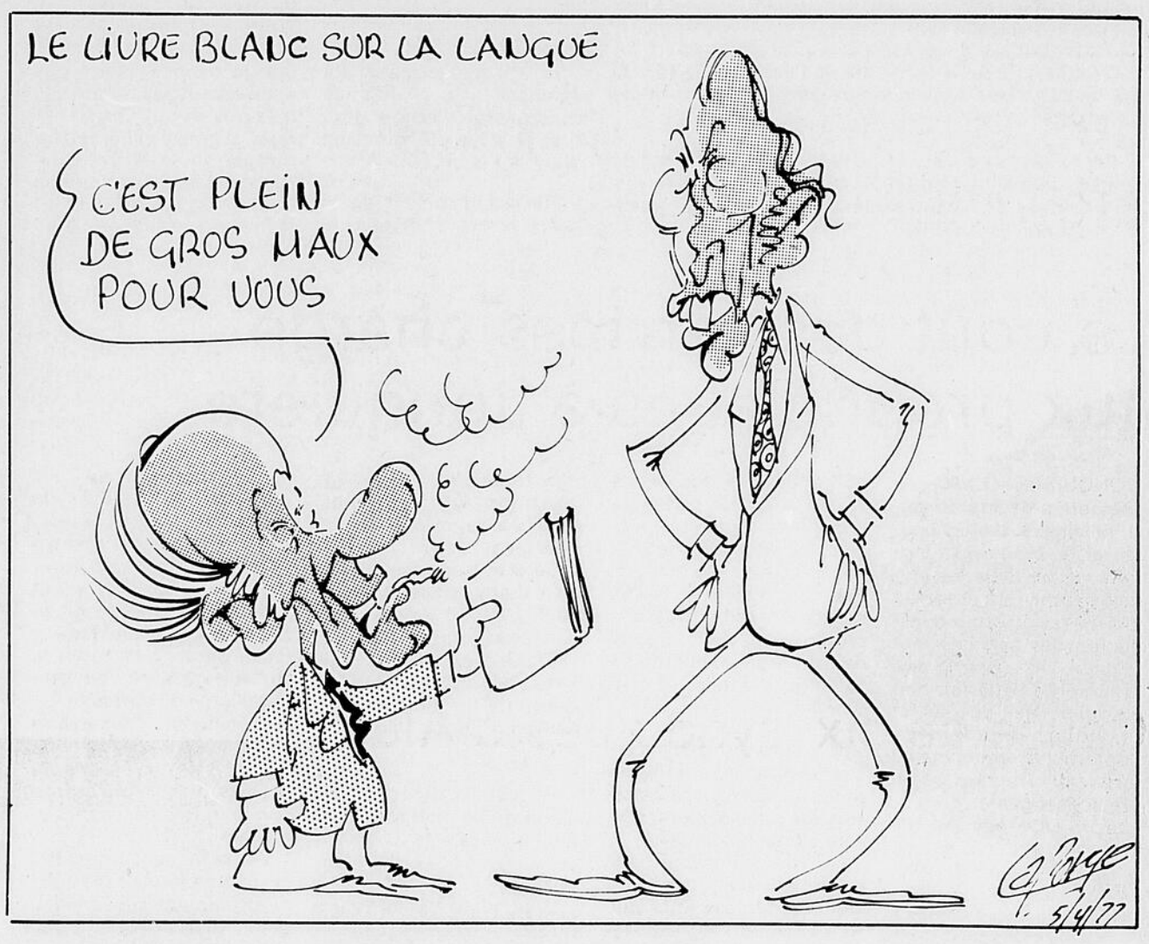

On réclame le maintien des sciences religieuses

Chicoutimi, le 4 avril 1977.

Monsieur Gérard Arguin,
recteur,
Président de la commission des études,
Université du Québec à Chicoutimi,
930, Jacques-Cartier est,
Chicoutimi.

Monsieur le recteur,

Les média d'information communiquaient récemment la nouvelle de la suppression possible du département des sciences religieuses à l'Université du Québec à Chicoutimi. Cette éventualité a surpris et inquiété la Commission-paroisse de Chicoutimi, un organisme d'animation des conseils de pastorale paroissiale, composé de 15 membres dont 13 sont délégues de chacune des paroisses du Grand Chicoutimi. A sa réunion du 31 mars, le sujet a fait l'objet d'une étude sérieuse. L'assemblée, à l'unanimité, approuve la proposition suivante, avec trois points à l'appui:

1- L'enseignement de la théologie et de la religion a toujours été à l'honneur dans notre région et il a également joui de son autonomie. Depuis son arrivée à Chicoutimi, l'UQAC, dans son objectif de décentralisation de l'enseignement, a respecté les besoins religieux d'une population majoritairement chrétienne. Or, subordonner la faculté à une entité désignée sous le titre de "sciences humaines" nous apparaît ambigu, dangereux et un net recul pour notre histoire religieuse régionale.

2- Au niveau de la zone, depuis quelques années, les objectifs pastoraux sont l'éducation de la foi et l'évangélisation. Les membres de la Commission-paroisse et des conseils de pastorale que celle-ci anime, ont besoin, pour s'engager activement dans cette ligne, d'une formation chrétienne adéquate. Aussi, bon nombre de nos agents pastoraux profitent de ces cours distribués par le département. De plus, depuis un an, une de nos priorités est de faire connaître davantage ce département et d'encourager les membres des CPP à suivre ces cours afin qu'ils se qualifient dans leur service pastoral. L'intégration des "sciences religieuses" à un département dit "sciences humaines" pourrait compromettre même à court terme les aspirations de nos agents pastoraux. Et, pour sa part, la Commission-paroisse croit difficilement que les responsables de l'enseignement dont la préoccupation centrale ne serait pas axée sur l'orientation chrétienne puissent demeurer en communication avec nos communautés et répondre adéquatement à leurs attentes et besoins religieux.

3- Nous trouvons donc sans fondement la disparition d'un département comme celui des sciences religieuses qui se trouve présentement en pleine expansion vu le nombre croissant de gens qui s'intéressent à ces cours. Nous vous invitons à tenir compte de ce fait.

A l'unanimité, à sa réunion du 31 mars 1977, il est proposé par la Commission-paroisse de Chicoutimi, que soit maintenu le département des sciences religieuses tel qu'il existe présentement. Cette proposition a été adoptée par les membres suivants:

Rita Lagacé, presidente et déléguée de la Cathédrale;
Gérard Boies, vice-président et délégué de Saint-Antoine;
Jean-Claude Bouchard, délégué de Saint-Joachim;
André-Marie Bezeau, délégué du Christ-Roi;
Gaston Fortin, délégué de Saint-Joachim;
Claude Pedneault, délégué du Sacré-Coeur;
Léo-Paul Riverin, délégué de Saint-Paul;
Bertrand Roberge, délégué de Saint-Luc;
Huguette Gagnon, déléguée de Sainte-Anne;
Claudine Hudon, déléguée de Notre-Dame-de-Grâce;
Brigitte Lessard, déléguée de Sainte-Claire;
Raymond Lebel, ptre, délégué des prêtres du milieu paroissial;
Thérèse Fortin, a.m., membre et secrétaire.

Thérèse Fortin,
secrétaire de la Comm.-paroisse,
514, Racine est,
Chicoutimi.

Le printemps

Le soleil a percé les vapeurs de la nuit,
Une vague dorée tressaille dans le gris,
Des gouttes transparentes fredonnent leur poème,
La terre, de la mante, ouvre un coin de bohème.

Les rêves et les espoirs s'enchevêtrent en couleur;
Déroulent un arc-en-ciel d'étoiles et de langueur.
C'est le jour où l'enfant aspire aux vacances,
Où l'adulte, en errant, rêve l'insouciance.

Le réveil du matin cause avec l'aurore.
La nuit a reçu l'ordre de repartir en hâte.
L'écho répercute un refrain enchanteur.
Le vieillard matinal sifflote un air berceur.

Printemps de tous les âges, de toutes les faiblesses,
Tu fais vivre à tout âge en chantant tes promesses.
Un cri vainqueur monte de ton ventre glacé.
Et ta cadence ordonne à tous d'être éveillé.

Tes bourgeons qui crèvent à la branche de l'arbre,
Tes aiglons qui frémissent en revenant du large...
Ta chaleur qui ranime les membres engourdis,
Tes oiseaux qui culbutent en courbes de folie...

Cadet des belles saisons,
cadeau de toutes les teintes
Qui sème à tous les coins, la sève et les jacinthes,
Les soleils ondulants, les grâces du vermeil,
Les parterres odorants, les pastels sans pareil.

Je t'aime! O printemps neuf, qui anime la vie;
Qui ouvre tes entrailles, pour faire naître les fruits;
Qui sourit au labeur, qui teinte le couchant;
Création merveilleuse qui fait vivre en aimant...

Etiennette Pedneault,
Ville de La Baie P. Q.

FIN DU CONFLIT — Les étudiants du Collège de Chicoutimi ont tenu une assemblée fort houleuse, qui s'est terminée brusquement à l'annonce de la décision des professeurs de reprendre les cours.

Au cegep de Chicoutimi

Les professeurs reprennent leurs cours

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Le conflit qui sévissait depuis près d'une semaine, au Collège de Chicoutimi, où les professeurs avaient débrayé pour protester contre le non-réengagement d'un des leurs, a pris fin brusquement hier.

Réunis en assemblée générale, hier matin, les professeurs se sont prononcés majoritairement en faveur de la reprise des cours, et dès 13h00, la situation était revenue à la normale.

Les professeurs, après avoir discuté tout l'avant-midi, ont finalement voté contre la recommandation de leur conseil syndical, qui leur demandait un mandat pour pouvoir intensifier les moyens de pression.

Il semble que pour la plupart des professeurs, l'affaire est réglée et qu'ils n'utiliseront pas d'autres moyens de pression pour obtenir le renouvellement du contrat du professeur concerné.

Les étudiants

Pour leur part, les étudiants du collège ont tenu une assemblée générale, convoquée par ceux du département d'informatique, dans l'intention semble-t-il de recevoir des informations sur la situation et de prendre position. Cette assemblée se tenait en même temps que celle des professeurs.

Visiblement coincés entre l'administration et les enseignants, incapables de prendre une décision avant d'entreprendre la version des deux parties, les étudiants ne savaient plus trop quoi faire, ni sur quoi se prononcer, quand la nouvelle de la décision prise par les professeurs de rentrer aux cours est venue mettre un terme à la réunion, qui n'avait plus sa raison d'être.

Mentionnons que cette réunion des étudiants fut fort houleuse, ponctuée de prises de bec et de répliques cinglantes, alors qu'entre les partisans inconditionnels de l'administration et ceux des professeurs se tenait une majorité désireuse de connaître les intentions des deux parties avant d'agir dans un sens ou dans l'autre.

La direction

Du côté de la direction, on est évidemment satisfait de la décision prise par les enseignants. Une question demeure cependant en suspens, celle d'une éventuelle prolongation de la session, puisqu'en tout, sept jours de cours ont été perdus, soit trois par suite de la décision des étudiants de prendre un congé, et quatre pour le débrayage des professeurs.

Aucune décision n'a encore été prise, et le directeur pédagogique consultera la commission pédagogique et le conseil de gestion avant tout remaniement du calendrier.

AU PALAIS DE JUSTICE

Les assises de Roberval ajournées au 2 juin

par Guy Bergeron

ROBERVAL — Le terme des assises s'est ouvert, hier matin, au Palais de justice de Roberval, pour être ajourné définitivement au 2 juin prochain.

En effet, le 2 juin s'instruira le procès de Jacques Massé, un individu de Montréal, accusé du meurtre de M. Gérard Laurendeau, survenu le 7 novembre, à Mistassini.

Par la suite, le ministère public procédera au procès de Mme Alexandre Routhier, accusée d'avoir assassiné ses trois enfants au mois d'août dernier.

Le ministère a ordonné l'assignation des jurés, ce qui veut dire que le mois de juin sera fort occupé au Palais de justice de Roberval.

Refus de cautionnement

Par ailleurs, le juge Gaston Harvey, de la Cour supérieure, a refusé la mise en liberté provisoire à Jacques Massé, qui doit répondre à une accusation de meurtre.

On se rappellera qu'il y a quinze jours, Massé réclamait sa mise en liberté, mais le ministère public avait démontré que la Commission des libérations conditionnelles avait annulé la libération de jour accordée au prévenu.

Cause de six syndiqués d'Alcan remise pour un mal de dents

CHICOUTIMI — A la requête de Me Claude Vaillancourt, les causes d'outrage au Tribunal portées contre une quinzaine de syndiqués de l'Alcan ont été reportées au 2 mai prochain.

En effet, hier matin, les avocats de la compagnie étaient prêts à procéder dans les plaintes d'outrage au Tribunal, portées contre des syndiqués de l'Alcan, à la suite de troubles survenus lors du conflit après qu'une requête en injonction ait été émise par la Cour supérieure.

De par ses fonctions de député, Me Vaillancourt n'avait pu préparer la cause et en outre il souffrait d'un mal de dents depuis quelques jours et il devait subir une légère intervention buccale.

Par ailleurs, en Cour criminelle, hier matin, devant le juge Guy Tremblay, de nombreux automobilistes ont comparu pour répondre à l'accusation d'avoir conduit avec plus de .08 d'alcool dans le sang.

La plupart ont écopé d'une amende variant entre $100 et $200.

CLINIQUE DE SANG

JEUDI, VENDREDI
de 12h30 a.m. à 9h00 p.m.

COLLEGE DE JONQUIERE

OBJECTIF:
1,500
DONNEURS

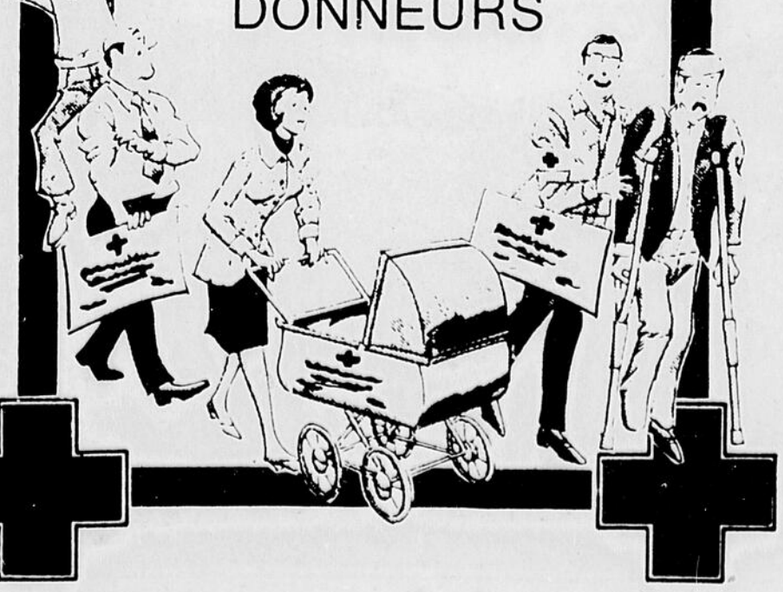

C'est aussi le printemps pour les jeunes

Coordonnés pour fillettes

Peuvent se porter de différentes manières. Comprenant jupes-culottes, pantalons, tuniques, vestons à manches longues avec glissière, bouffant à la taille, tissus tricot denim à rayures, rouge ou marine, très belle qualité, laver et sécher à la machine.

GRANDEURS:	
4 à 6X ANS	Tuniques: $9
4 à 6X ANS	Jupes: $9
4 à 6X ANS	Vestons: $14
4 à 6X ANS	Pantalons: $7
7 à 14 ANS	Jupes: $11
7 à 14 ANS	Vestons: $16
7 à 14 ANS	Pantalons: $9
7 à 14 ANS	Tuniques: $10

Vestons sport pour garçons

Semblable au cuir, même au toucher. Se nettoient à sec ou à l'éponge. Imperméables, très résistants, ne craquent pas et ne se décollent pas. Modèle régulier ou à la taille. Teintes: brun ou tan. Grandeurs: 7 à 16 ans.

Prix: $28

Gilets pour fillettes

Gilets collet roulé ou col tombant, pour fillettes; polyester et coton, choix de couleurs: blanc, jaune pâle, marine, orange, beige. Peuvent se porter à toute occasion, faciles d'entretien. Laver et porter.

GRANDEURS: 4 à 6X: $8
7 à 14: $8
8 à 14: $10

Jeans "Yale"

100% coton, modèle régulier avec quatre poches avec surpiqûre. Identifiés par leur étiquette et bouton garantis, lavables.

GRANDEURS:	Prix:
4 à 6X ANS:	$17
7 à 14 ANS:	$20

Pantalons

100% polyester, garantis lavables, modèle à deux poches "western" sur le devant, coupe régulière. Teintes: tan, brun, marine, bleu acier, vert pâle. Grandeurs: 8 à 18 ans.

Prix: $17

Participez au concours de la Valise Rouge, $15,000 en argent à gagner

gagnon FRERES

RUE RACINE
CHICOUTIMI

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

ET VOILA, C'EST LANCE!

La "campagne électorale" en vue de la présidence du CRD régional est bien lancée et la lutte se fera cette année, entre deux vice-présidents de l'organisme. En fin de semaine, M. Paul Tremblay, de Jonquière, annonçait qu'il briguerait les suffrages à ce poste détenu par M. Gaston Perron, de Dolbeau. Hier, M. Gérard Claveau, de Chicoutimi, nous confirmait qu'il pose sa candidature à cette importante fonction. Les deux candidats oeuvrent au sein du CRD depuis les débuts du mouvement, M. Tremblay est présentement vice-président aux affaires économiques et M. Claveau occupe le poste de vice-président aux affaires sociales. Ajoutons que M. Claveau est également président des CRD associées du Québec et vice-président du Conseil international des économies régionales qui groupe quelque 40 pays. La lutte promet donc d'être très corsée au congrès qui se tiendra les 6 et 7 mai prochain, à La Baie.

POLLUTION

La Jeune Chambre d'Arvida vient d'adopter une résolution donnant son appui à tous les media de la région qui fera campagne pour informer la population sur le problème de la pollution du lac Saint-Jean.

MARIA-CHAPDELAINE

La Corporation "Les Aménagements Maria-Chapdelaine Inc." de Péribonka est maintenant prête à recevoir les visiteurs avec ce nouvel aménagement du Centre d'accueil. Les nouveaux administrateurs mettront tout en oeuvre pour faire connaître davantage ce merveilleux coin du Lac-St-Jean. L'exécutif, à la suite de l'élection, est formé de MM. Germain Savard, 1er vice-président, Antoine Dionne, président, Paul-Arthur Goulet, directeur; M. Gilbert Goulet, 2e vice-président; Mme Juliette Sauvageau et M. Paul-Armand Théberge.

COLLECTE DE SANG

Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Il faudra sans doute beaucoup de temps pour faire régner la paix sur la terre, mais les hommes de bonne volonté doivent se souvenir qu'un don de sang déborde de bonne volonté, durant la Semaine sainte. Présentez-vous donc à la collecte de sang traditionnelle des jeudi et vendredi saints, les 7 et 8 avril, de 12h30 à 21h00, au Cegep de Jonquière.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

CLUB PHOTO: Le Club Photo de Chicoutimi tiendra sa réunion hebdomadaire le mercredi, 6 avril, à 19h30, au Musée du Saguenay, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi. Sujet de la réunion: Haut contraste et projection d'un film. Entrée gratuite.

CLUB RICHELIEU: Le souper hebdomadaire du Club Richelieu de Chicoutimi aura lieu mercredi, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

JONQUIERE

CLUB KIWANIS: Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis Saguenay aura lieu mercredi, à 18h30, à l'Hôtel Paul-Baillargeon.

CLUB KIWANIS: Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis du quartier Arvida, aura lieu mercredi, à 18h00, au Manoir du Saguenay.

VOS DROITS

Le divorce

En 1974 au Québec, il y a eu 18,000 demandes de divorce impliquant plus de 20,000 enfants, soit environ 56,000 Québécois.

Vivre à deux ou en famille cela s'apprend. Pour vous aider dans cet apprentissage, des organismes communautaires, centres de services sociaux (C.S.S.), Centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.) mettent à votre disposition des personnes qui s'y connaissent: pourquoi ne pas utiliser leurs services?

Si rien ne va plus dans votre vie à deux, pensez à vos enfants et à votre conjoint. Un divorce comme un mariage c'est une question de relations humaines avant d'être une "affaire" juridique.

Suite à ces démarches, un avocat qui pourra vous être fourni gratuitement par l'Aide juridique (si vous êtes admissible), soumettra avec vous le problème à un juge pour déterminer vos relations futures avec votre conjoint et vos enfants, votre pension alimentaire, la garde des enfants et le droit de visite, etc...

Un jugement officiel sanctionnera votre situation mais n'espérez pas que ce jugement règle vos problèmes matrimoniaux: il n'en est pas plus capable que ne l'était votre certificat de mariage. Seul vous-même, peut-être, avec l'aide d'un spécialiste des relations humaines, pouvez assumer vos responsabilités dans le respect de votre conjoint et surtout dans le respect de vos enfants.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure intitulée "Quoi faire? séparation et divorce" en écrivant au: Service de l'information, Commission des services juridiques, 2, Complexe Desjardins, Tour de l'Est no 1404, Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques).

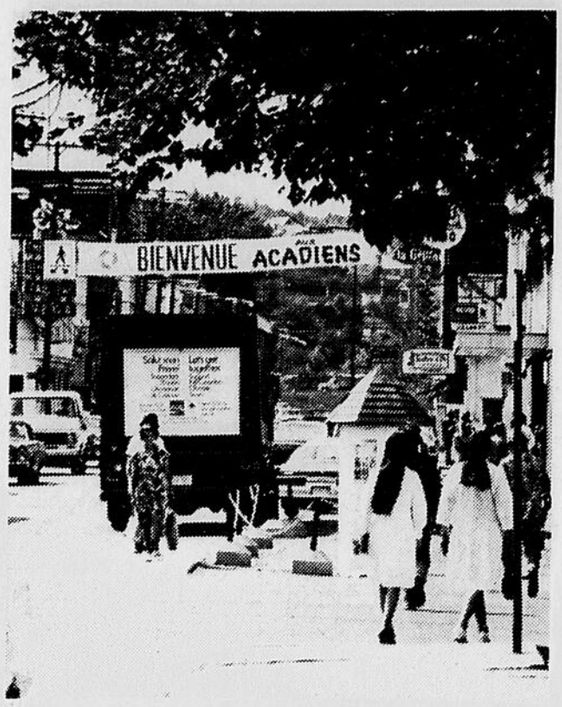

PAS DE BIENNALE

Malgré le succès obtenu par la première biennale de la francophonie qui a eu lieu à Chicoutimi, en août 1975, où plus de 1,200 délégués avaient participé aux assises, l'ACELF (l'Association canadienne d'éducation de langue française) a décidé de ne pas renouveler cette expérience. Dans une entrevue au Soleil, le secrétaire général de l'ACELF, a expliqué, qu'en partie, la décision de ne pas donner suite à la première biennale venait du refus des associations francophones hors-Québec d'accepter que les sommes d'argent importantes consacrées à une telle manifestation, soient retranchées des subventions qu'elles reçoivent du gouvernement canadien. La rencontre de Chicoutimi, écrit le quotidien québécois, a coûté quelque $150,000.

ENTRE NOUS

Le congrès régional de la Fédération du Saguenay-Lac-Saint-Jean de l'AFEAS est prévu pour le samedi, 28 mai, à l'école polyvalente de La Baie. D'autre part, la régionale Lac-Saint-Jean organise encore, cette année, son concours de la Maman de l'année et le nom de la gagnante sera dévoilé le dimanche, 8 mai, (Fête des Mères) lors d'une grande manifestation qui se déroulera à la salle Nomarica, Rang 2, à Métabetchouan.

N'oubliez pas!
Obligations - Solidarité
OXFAM

PRESIDENT DE LA CAMPAGNE

M. Eddy Lalancette, homme d'affaires bien connu, vient d'accepter la présidence de la campagne de la Société canadienne du cancer, section de Chicoutimi. L'objectif de cette campagne de souscription est de $12,000. Les bénévoles visiteront les foyers et les commerces de Chicoutimi, de Falardeau, de Saint-Honoré, de Sainte-Rose-du-Nord, de Saint-Fulgence et de Laterrière, entre le 11 et le 30 avril.

CONFIANT

Le député créditiste de Roberval, M. C.-A. Gauthier ne manque pas une occasion de rencontrer ses électeurs et, vendredi, après avoir salué les gens de Dolbeau, à l'occasion de l'ouverture des fêtes du cinquantenaire de la ville, il participait, dans la soirée, au cocktail-bénéfice de la Traversée Internationale du lac Saint-Jean à la nage. M. Gauthier, qui est en excellente forme, considère que son parti fera une dure lutte aux élections partielles dans au moins deux comtés, soit celui de Langelier et celui de Témiscamingue.

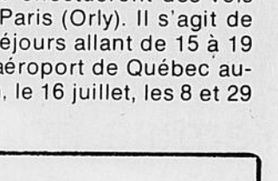

Dans ce dernier comté, c'est le fils de Réal Caouette qui porte sa candidature sous la bannière créditiste tandis que, dans Langelier, un autre château-fort du Crédit social, le candidat sera connu sous peu.

QUEBEC-PARIS

Pour une troisième année consécutive, les Boeing 707 de Québécair effectueront des vols directs entre Québec et Paris (Orly). Il s'agit de vols nolisés offrant des séjours allant de 15 à 19 jours et les départs de l'aéroport de Québec auront lieu les 1er et 21 juin, le 16 juillet, les 8 et 29 août et le 4 septembre.

Les *Inséparables*

Il suffit de quelques fleurs...
...et le printemps vous le faites apparaître dès qu'il vous plaît!

Souliers et bourses de qualité toujours à prix populaire...

Pour un plus grand choix.

Mademoiselle

166 est, rue Racine, Chicoutimi — 543-4740

CS et DIAMANT
PLUS DE 200 PRODUITS
préparés et vendus par la
CHAINE COOP DU SAGUENAY
CS et DIAMANT
C'EST POUR NOUS
La Chaîne Coopérative du Saguenay
C'EST CHEZ NOUS!

Cette semaine: Exigez la crème glacée "DIAMANT"
VOUS Y FEREZ UNE
ECONOMIE!

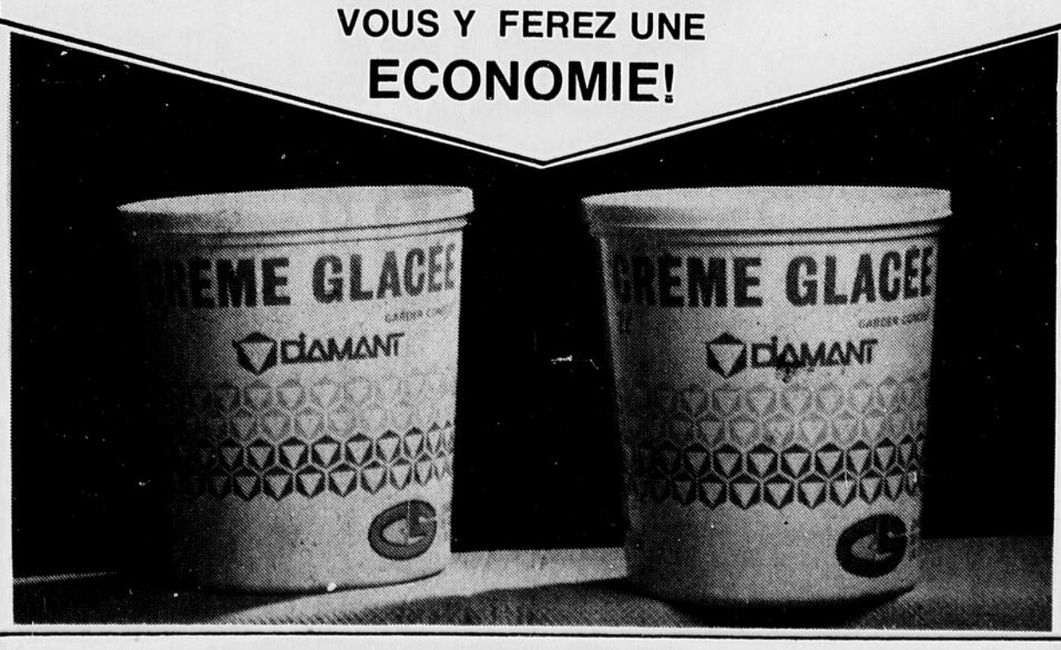

CANADIAN TIRE

TRAVLGUARD

pour enfant

34.95

Siège moulé solide réglable 2 positions. Plus grande sécurité de l'enfant! Avec coussin en vinyle amovible. Muni d'un harnais réglable. De ton noir ou de ton brun.

Siège de bébé Travlguard et siège Kantwet Care approuvés par le gouvernement.

CANADIAN TIRE

Demandez votre carte Canadian Tire

Un Supercycle pour les jeunes sportifs!

Mini-Mach 1

34.99

Robuste modèle 12" pour garçons ou filles de 4 à 6 ans. Cadre acier tubulaire, fourche genre moto; garde-boue chromés. Porte-bagage chromé derrière la selle allongée. Pneus "Chain-tread"; stabilisateurs amovibles. Un modèle parfait pour les jeunes sportifs!

Mini-modèle type moto

Guidon noir surélevé, entretoise MX, garde-boue jaunes. 4-6 ans **34.99**

Pour 2 à 4 ans

30.88

Tricycle sport

Supercycle de luxe; cadre en acier; fourche d'aspect suspendu; guidon chromé surélevé. Roue AV 12" . . **$30.88**
Pour 4-6 ans, roue AV 16" **$33.99**

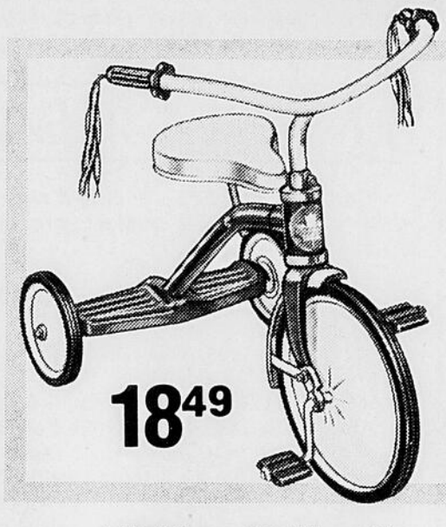

18.49

"Tike-Trike"

Tricycle avec roues à disques sans rayons pouvant blesser. En acier robuste. Roue avant 10 pouces sur roulements à billes. Idéal pour les jeunes débutants . . . **$18.49**

15.88

Mini-Buggy

Mini-Buggy stable parfait pour les petits. Cadre en acier tubulaire chromé brillant; guidon de style "papillon". Roues larges; 7" à l'AV **$15.88**

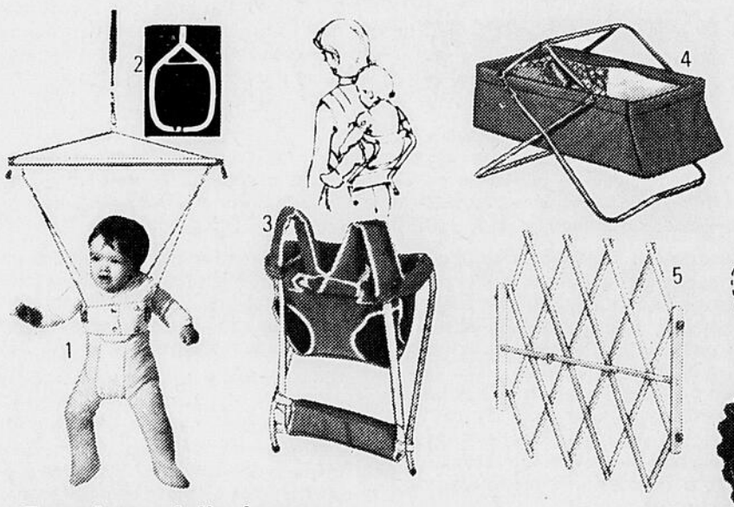

Exerciseur Jolly Jumper — 9.95

1. Pour occuper et amuser les petits. S'accroche à l'encadrement d'une porte. Pince en sus . . . . .

Pince Sure-Grip pour Jolly Jumper — 3.29

2. Pour encadrement de porte. Peut être utilisée avec "Bonny Bouncer". Pas de trous requis . . . . .

Porte-bébé — 16.95

3. Libere vos mains, confortable pour bébé. Siège toile de coton; aluminium tubulaire . . . . . .

Lit pliant de bébé — 15.99

4. De ton bleu denim avec protecteur en plastique à motif arlequin. Poignées de transport . . . . . .

Barrière de súreté en bois — 7.59

5. Pour ouvertures 24 à 38" l.; embouts caoutchouc.
A fixation permanente; s'allonge à 4 pi. **$6.29;** 6 pi. **$7.49;** 8 pi. **$8.79**

Pour les champions!

A. De Canadian Champ, une voiture blanche à pédales, décor ton rouge. Corps en plastique, châssis acier **31.99**

Le style Volkswagen

B. Avec 2 phares fonctionnant sur 2 piles "D" (en sus). Réglage 5 positions des pédales. 39½" long **29.99**

Tracteur rouge à pédales

C. Modèle stable en poly avec larges roues AR 8" à gros relief, roue AV 6¼". Avertisseur. 22" env. **10.77**

Modèle "amphibie"

D. Véhicule fabriqué en polyéthylène avec 6 grosses roues noires "tout terrain". A un avertisseur incorporé **7.99**

Chariot "Jetliner"

E. Caisse en bois dur 12½ x 32", roues acier 7", pneus caoutchouc, axes acier . . . **27.99**
Chariot 16 x 38", roues 9" **$32.99**
Hautes ridelles pour chariot 16 x 38" . . **$8.49**

Locomotive à chevaucher

F. Les petits aimeront ce modèle avec lequel ils joueront de bon coeur pendant de longues heures! En plastique durable. **4.29**

Trottinette rouge

G. "Roller Jeter" avance par l'action de pompage sur la pédale. Avec frein à main . . **28.88**

Epargnez avec les BILLETS-BONIS!S

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

JONQUIERE
697, boul. Harvey,
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
1257, boul. Talbot,
Tél.: 549-5014

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834

CKRS-TV

MARDI, 5 AVRIL

8.40 Toumai
9.10 Information première
9.15 Les cent tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 Contes de la rive
10.00 You-Hou
10.15 Minute Moumoute
10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clemence
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de decès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma: "L'homme de ma vie"
16.00 Bobino
16.30 Nic et Pic
17.00 Nanny
17.30 Madame et son fantôme
18.00 Au fil de l'actualité
18.20 Cinéma pour rire: "Ne pas déranger s'il vous plait"
20.00 Grand-papa
20.30 Papa a raison
21.00 Rue des Pignons
21.31 Le 60
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.55 Nouvelles du sport et météo
23.05 Approche: "Les malades et les déficients mentaux"
23.35 Cinéma: "L'enfant de la solitude"

MERCREDI, 6 AVRIL

8.40 Les chevaux du soleil
9.10 Information première
9.15 Les cent tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 Contes de la rive
10.00 You-Hou
10.15 Virginie
10.30 Laine et tricot (11)
10.45 Mains habiles, mains agiles: "Céramique et poterie"
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Le temps de vivre
16.00 Bobino
16.30 Le grenier
17.00 Cosmos 1999
18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Télé-sélection: "A vous, mes anges"
20.00 Du tac au tac
20.30 Travail à la chaine
21.01 Contes de campagne
22.00 Consommateurs avertis
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.55 Nouvelles du sport et météo
23.05 Cinéma western: "Les téméraires"

CJPM-TV

MARDI, LE 5 AVRIL 1977

9.30 Fanfan Dede
10.00 A la bonne heure
11.15 A votre service
11.45 A tous les échos
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Les Tannants
13.30 Cinéma: "Vieille garde"
15.00 Pour vous mesdames
15.30 Information santé
16.00 Escadrille sous-marine
16.30 Patof voyage
17.00 Pour tout l'monde
18.00 Parle parle, jase jase
19.00 Studio Six
19.30 Symphorien
20.00 Le jeu en vaut la chandelle
20.30 Emission spéciale: "Jean-Guy Moreau"
21.00 Parlez-moi d'humour
21.30 Cannon
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.05 Météo
23.10 Fin de soirée: "Tueuse au collant noir"

MERCREDI, LE 6 AVRIL 1977

9.30 Fanfan Dede
10.00 A la bonne heure
11.15 A votre service
11.45 A tous les échos
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Les Tannants
13.30 Cinéma: "Un visiteur"
15.00 Pour vous mesdames
16.00 Dessins animés
16.30 Patof voyage
17.00 Pour tout l'monde
18.00 Parle parle, jase jase
19.00 Studio Six
19.30 Chère Isabelle
20.00 A la Canadienne
20.30 L'union fait la farce
21.00 Hawaii 5-0
22.00 Montréal en parle
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.05 Météo
23.10 Fin de soirée: "Crie et meurs"

CBJET

MARDI, LE 5 AVRIL 1977

9.00 The Friendly Giant
9.15 Mon Ami
9.30 Quebec School Telecasts
10.00 Canadian School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
13.00 Mary Hartman, Mary Hartman
13.30 Coronation Street
14.00 All in the Family (Repeat)
14.30 The Edge of Night
15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks
16.00 It's your Choice
16.30 Hi-Diddle Day
17.00 Heritage
17.30 Room 222
18.00 The City at Six
19.00 Laverne & Shirley
19.30 The Wolfman Jack Show
20.00 Happy Days
20.30 The King of Kensington
21.00 M.A.S.H.
21.30 The Fith Estate (Last)
10.30 V.I.P.
23.00 The National
23.22 The City Tonight
23.35 90 Minutes Live

MERCREDI, LE 6 AVRIL 1977

9.00 The Friendly Giant
9.15 Mon Ami
9.30 Quebec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
13.00 Mary Hartman, Mary Hartman
13.30 Coronation Street
14.00 All in the Family (Repeat)
14.30 The Edge of Night
15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks
16.00 It's your Choice
16.30 Zoom the White Elephant and Captain Nemo
17.00 Salty
17.30 Room 222
18.00 The City at Six
19.00 Get Smart
19.30 Bluff
20.00 Science Magazine
20.30 Ruzicka
21.00 Musicamera
22.00 Musicamera
22.30 T.B.A.
23.00 The National
23.22 The City Tonight
23.35 90 Minutes Live

SUR LE CABLE

TECS TV — CANAL 13

MARDI, 5 AVRIL 1977

8.00 Vivre aujourd'hui (En direct)
9.00 Toutes dimensions (Reprise)
9.15 Les écrivains de chez nous (Reprise)
9.30 Cegep (Reprise)
9.45 On aura tout vu (Reprise)
12.00 Contact
12.30 Polygone
17.30 Contact
18.00 Le vétérinaire vous informe
18.15 Conseil de ville ou conférence choisie
20.00 Vivre aujourd'hui (Reprise)

RADIO QUEBEC — CANAL 8

MARDI, LE 5 AVRIL 1977

13.00 A la mesure de la terre - Relève agricole
13.30 Télé-ressources
14.30 Yao - Elloa
15.00 Livraison spéciale - Les Anglais sont arrivés
18.30 Ambroise raconte - Le chemin qui marche
19.30 Histoire sur le vif - Français si vous saviez
20.30 Bien dans sa peau - La délinquance
21.00 L'expérience aidant
21.30 Portraits d'artistes

CJBR TV — CANAL 3

MARDI, LE 5 AVRIL 1977

9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 You-Hou
10.15 Minute Moumoute
10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Danse sur un arc-en-ciel
12.00 Méli-mélo
12.30 Les Coqueluches
13.30 Téléjournal
13.35 Femmes d'aujourd'hui
14.30 Cinéma: "L'homme de ma vie"
16.00 Bobino
16.30 Nic et Pic
17.00 Nanny
17.30 L'heure de pointe
18.00 Ce soir
18.30 Information régionale, locale et sportive
18.45 Film
19.00 Walt Disney
20.00 Grand-papa
20.30 Symphorien
21.00 Rue des Pignons
21.30 Le 60
22.30 Téléjournal
23.00 Cannon
00.00 Cinéma: "Le cave se rebiffe"

MERCREDI, LE 6 AVRIL 1977

9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 You-Hou
10.15 Virginie
10.30 Information santé
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Le comte Yoster
12.00 Méli-mélo
12.30 Les Coqueluches
13.30 Téléjournal
13.35 Femmes d'aujourd'hui
14.30 Le temps de vivre
16.00 Bobino
16.30 Le grenier
17.00 Sur la côte du Pacifique
17.30 L'heure de pointe
18.00 Ce soir
18.30 Information régionale, locale et sportive
18.45 Passe-temps
19.00 Vedettes en direct
19.30 Chère Isabelle
20.00 Du tac au tac
20.30 Le travail à la chaine
21.00 Contes de campagne
22.00 Consommateurs avertis
22.30 Téléjournal
23.00 Reflets d'un pays
00.00 Cinéma: "Paris n'existe plus"

WEZF-TV — CANAL 7

MARDI, 5 AVRIL 1977

9.00 Good Day
10.00 PTL Club
12.00 Second Chance
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
13.30 Family Feud
14.00 $20,000 Pyramid
14.30 One Life to Live
15.15 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 ABC News
18.30 Green Acres
19.00 Star Trek
20.00 Happy Days
20.30 Laverne & Shirley
21.00 Eight is Enough
22.00 Family
23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
23.30 Tuesday Movie of the Week

Selon Jean-Noël Lavoie

Richard "malheureux et inconfortable"

QUEBEC (PC) — Le président de l'Assemblée nationale, M. Clement Richard, serait "malheureux et inconfortable".

Telle est l'observation faite par son prédecesseur, M. Jean-Noël Lavoie, au cours d'une interview accordée récemment à La Presse Canadienne.

M. Lavoie, qui représente toujours la circonscription de Laval à l'Assemblée nationale, est devenu depuis le 15 novembre dernier, leader parlementaire de l'Opposition officielle. Il soutient que son successeur à la présidence de l'assemblée devrait prendre ombrage du fait que "l'exécutif s'est accapare du mandat de la réforme parlementaire".

Le député de Laval, après avoir rappelé qu'il avait lui-même, entre 1971 et 1973, au moment où il occupait le fauteuil, pris l'initiative, en constantes consultations avec les partis politiques représentés à l'assemblée, de la réforme devant aboutir à la rédaction d'un code de règlements portant son nom, a vigoureusement reprouvé le mandat de ministre d'Etat à la réforme parlementaire confié au député de Maisonneuve, M. Robert Burns.

"Ce mandat n'a pas sa raison d'être", explique-t-il avant d'affirmer que le gouvernement devrait laisser à la présidence le soin de réformer l'assemblée et se limiter à affermir le rôle de ses députés d'arrière-ban.

"J'ai peur pour vos jours, avait lancé M. Lavoie au président, au cours du débat sur le message inaugural en mars dernier. Vous ne pourrez pas tenir."

Le député de Laval a précisé cette prophétie en déclarant que ce n'est ni l'Opposition officielle ni le gouvernement qui auront la tête du président mais que ce sera la pression de l'opinion publique elle-même.

Dirigisme

L'ingérence indue, selon M. Lavoie, du pouvoir exécutif dans l'exercice du pouvoir législatif serait une des raisons qui lui feraient croire que le gouvernement a des tendances au dirigisme et à l'autoritarisme.

"Je n'utilise pas ce langage pour faire image", a-t-il expliqué, "mon appréhension est née de faits et situations précises".

"On a l'impression que le gouvernement veut mettre la main sur tous les postes de commandes", a dit le notaire lavallois qui siège comme député de Laval depuis 1960 et qui a occupé la présidence sans interruption entre 1970 et 1976.

"Il se tresse un filet actuellement, dit-il, qui me porte à croire que le Parti québécois a des tendances à être dirigiste."

"Peut-être qu'ils ne s'en rendent pas compte, poursuit-il, mais ils se font une conscience. Duplessis aussi se faisait une conscience. Eux, ils s'imaginent avoir le monopole de la pureté et de la vérité. Ce genre d'arbitraire, a-t-il observé, peut mener à des abus terribles."

Le leader parlementaire de la minorité libérale, après avoir observé "qu'au temps des bleus et des rouges un changement de gouvernement ne signifiait qu'un changement de managers", a soutenu que l'élection du Parti québécois le 15 novembre dernier fut un changement de régime qu'on peut comparer à l'accession au pouvoir du Labour en Angleterre dans les années 20.

"Le PQ veut changer le contrat social, a dit M. Lavoie. Il parle de cogestion. Il a une dent contre la libre entreprise."

Charte des droits

Par ailleurs, le député libéral de Laval craint que l'action du gouvernement "ne mène à des accrocs à la Charte des droits de la personne". Il cite le cas du projet de loi sur les immeubles loués qui prévoit des sanctions rétroactives, ce qui serait contraire aux dispositions de la charte.

"Quant à la langue, point d'interrogation, il faudra attendre de voir le projet de loi", a dit M. Lavoie qui estime par ailleurs que la législation à venir sur le financement des partis politiques contrarie la liberé d'opinion, de réunion et d'expression politique.

Le leader parlementaire libéral affirme que son groupe est d'accord avec le principe de la loi parrainée par M. Burns, notamment avec la disposition prévoyant la divulgation des sources de financement.

"Mais, dit-il, telle que rédigée, cette loi empêchera certaines personnes de s'opposer à un parti politique, aux mesures qu'ils préconisent et à ses militants."

"Cela va être beau lors du référendum", observe-t-il.

Le député de Laval estime que le PQ a une "double personnalité".

"Avant l'élection, observe-t-il, on promet d'être un bon gouvernement. Depuis le 15 novembre, les choses ont rien changé. Par trois fois au moins, on contrevient à la Charte des droits de la personne et on ne veut plus négocier avec Ottawa."

L'ex-président de l'Assemblée nationale, commentant la décision prise par le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, d'interrompre les poursuites intentées contre les syndiqués ayant enfreint les lois 23 et 253, affirme que c'est là une ingérence dans le pouvoir juridique.

LOURDE CHARGE — Dorina Johnson, originaire de la Jamaïque, porte son sac d'épicerie sur la tête en se rendant chez elle à Montréal, hier. (Téléphoto PC)

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents, et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

MARDI: 13h30

CHASSEUR DE PRIMES (5) — E.-U. 1972. Western de J. L. Moxey avec Clint Walker, Richard Basehart et Margot Kidder. — Un chasseur de primes s'éprend de l'amie d'un bandit qu'il vient de capturer. — Situations classiques présentées avec un certain savoir-faire. Cadre naturel assez bien exploité. Comédiens de valeur. Film tourné pour la télévision.

MARDI: 23h10

LES TUEUSES EN COLLANTS NOIRS (6) — Jap. 1966. Drame policier de Y. Hasebe avec Akira Kobayashi, Chieko Masaikara et Kozue Kano. — En faisant une sortie avec une hôtesse de l'air, un photographe se trouve mêlé à une histoire mystérieuse. — Scénario confus et artificiel. Mise en scène routinière. Interprétation mécanique.

JONQUIERE — CKRS

MARDI: 14h30

L'HOMME DE MA VIE (5) — It. 1952. Mélodrame de G. Lefranc avec Madeleine Robinson, Jeanne Moreau et Henri Vilbert. — Les tribulations d'une ancienne prostituée qui a caché son passé à sa fille. — Très mélo. Réalisation assez soignée. Interprètes de valeur.

MARDI: 18h20

NE PAS DERANGER S.V.P. (5) — E.-U. 1965. Comédie de R. Levy avec Doris Day, Rod Taylor et Sergio Fantoni. — Se sentant négligée par son mari, une jeune femme cherche à le rendre jaloux. — Recette connue. Ensemble plaisant et sympathique. Réalisation honnête. Doris Day égale à elle-même.

MARDI: 23h35

L'ENFANT DE LA SOLITUDE (5) — Can. 1974. Drame sentimental de G. Bloomfield avec Dyan Cannon, Donald Pilon et Joseph Campanella. — Un enfant naît de la liaison entre une femme mariée et un peintre. — Intrigue mince s'étirant en longueurs. Mise en images soignée. Intérêt dispersé. Interprétation inégale.

La publicité aide à créer des emplois

LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITÉ AU CANADA

télésag

392 RACINE EST
CHICOUTIMI P.Q.

MARDI, 20h30, reprise 15h00. Bien dans sa peau - "La délinquance" — Nous verrons le traitement que la société et certains de ses représentants réservent aux délinquants (les "normaux" les plus souvent récupérables).

VENDREDI, 20h30, reprise samedi, 15h00. Un maillon de la chaine - "Le fourreur" — C'est depuis les premiers temps de la colonie que les Indiens et les coureurs de bois viennent à Montréal et à Québec troquer leurs pelleteries. Monsieur Dostert nous entretient de son métier qu'il exerce depuis près de 40 ans à Montréal.

DIMANCHE, 10 avril 1977. Tournoi intercontinental de baseball — Canada vs États-Unis (semi-finale).

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

Tél.: 545-1112

Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord, boul. St-Ignace, le grand Chicoutimi et ville de Jonquière (secteur Arvida) et Rivière-du-Moulin

L'eau du Saint-Laurent menace la santé des riverains

QUEBEC (PC) — Le rapport provisoire du comité d'étude du Saint-Laurent affirme que l'eau du Saint-Laurent est tellement polluée qu'elle menace la santé de la population vivant en bordure de ses rives.

Dans un document de plus de 100 pages remis aux ministres de l'Environnement de Québec et d'Ottawa au terme de cinq ans d'études, le comité donne ainsi la primeur de ce que sera son rapport final dans un an.

Le rapport souligne notamment que la dissémination des substances toxiques comme le mercure et la contamination bactériologique sont telles qu'elles appellent, dans certains cas, des actions immédiates de la part des gouvernements et des milieux responsables.

Ainsi, la protection de la santé publique rend nécessaire, comme mesure immédiate, la surveillance de la qualité de l'eau potable, des plages et de la chair de plusieurs espèces de poissons.

Il faut mettre en garde la population contre les dangers que présente la pratique des sports aquatiques à certains endroits du fleuve, et interdire la baignade à un certain nombre de plages dont celles de la région de Québec.

Au coût de $5 millions, l'étude a mis à contribution 25 ministères provinciaux et fédéraux, les universités du Québec intéressées à l'eau, et plus d'une centaine de scientifiques dans des entreprises privées et des organismes publics.

Ce rapport provisoire est une véritable onde de choc et fait voir les structures et les moyens qui devront être pris pour protéger, améliorer et restaurer la qualité de l'eau d'un des plus grands fleuves au monde.

En attendant la proposition d'un plan de gestion du Saint-Laurent qui sortira dans un an, le rapport provisoire du Comité d'étude du Saint-Laurent demande que, parmi les mesures immédiates, soit adoptée celle qui a trait à la surveillance et à l'information publique quant à la teneur en substances toxiques, métalliques et organiques de l'eau, et à la surveillance quant à la qualité bactériologique de l'eau potable des municipalités qui s'approvisionnent dans le fleuve.

Ces municipalités sont Montréal, Québec, Valleyfield, Longueuil, Laval, Ste-Foy, Sillery, Lévis et Lauzon. L'industrie alimentaire est aussi concernée par ces besoins en surveillance et en information.

Le rapport n'aborde pas les détails mais il est appuyé par une quarantaine d'études scientifiques et techniques, fruits de la plus vaste étude jamais entreprise pour connaître la qualité de l'eau du Saint-Laurent.

Le rapport fait mention de problèmes "graves et étendus", comme celui du mercure que contient la chair de certains poissons.

La dissémination des substances toxiques et la contamination bactériologique ont conduit à leur accumulation dans le milieu aquatique, ce qui présente des risques pour la santé humaine.

Le cas du mercure et des composés organo-chlorés est particulièrement évident aux yeux des chercheurs. La teneur en mercure de la chair de plusieurs espèces de poissons capturées à différents endroits dépasse les normes établies par le ministère de l'Environnement pour la mise en marche des poissons destinés à la consommation humaine.

La détérioration de la qualité du fleuve exige, selon le rapport, l'adoption de mesures à moyen terme pour résoudre les problèmes de ce fleuve malade. Car le Saint-Laurent n'arrive plus à encaisser les violences de l'homme: pollution, empiètements, canalisation, etc.

CINEMA

ALMA

Alma
Du 1er au 7 avril incl.: "Le canardeur" - "Jeremy".

Canadien
Du 1er au 7 avril incl.: "La voiture la plus folle du monde" - "Trinita nous voilà"

CHICOUTIMI

Impérial
Du 1er au 7 avril incl.: "Les louves brûlantes" (sem.: 7h30, 9h40; dim.: 1h00, 3h00, 5h15, 7h20, 9h45) - "La grande partouze" (sem.: 8h40; dim.: 2h05, 4h15, 6h20, 8h40)

Cartier
Du 1er au 7 avril incl.: "La voiture la plus folle du monde" (sem.: 8h50; dim.: 2h20, 5h05, 8h10) - "Trinita nous voilà" (sem.: 7h30, 1h00, 3h45, 6h40, 9h45)

Capitol
Du 1er au 7 avril incl.: "L'intrépide" (sem.: 7h30; dim.: 1h00, 4h25, 7h25) - "Eric" (sem.: 9h00; dim.: 2h45, 5h45, 9h00)

CINEMAS PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Filles aux menottes rouges" (sem. et dim.: 1h30, 4h43, 7h56) - "La marge" (sem. et dim.: 3h07, 6h20, 9h33)

Cinéma 2
"Adieu ma jolie" (sem. et dim.: 12h40, 4h09, 7h38) - "La petite fille au bout du chemin" (sem. et dim.: 2h25, 5h54, 9h23).

Cinéma 3
"Trailer" (sem. et dim.: 1h30, 4h45, 8h00) - "La fille du garde-barrière" (sem. et dim.: 1h35, 4h50, 8h05) - "Caresses sous un kimono" (sem. et dim.: 3h14, 6h29, 9h44)

DOLBEAU

Météore
Du 2 au 8 avril incl.: "Festival érotique de New York Derma" - "Journal intime d'une fille précoce"

NORMANDIN

Foyer
Du 8 au 11 avril incl.: "A la recherche de l'arche de Noé" - "Spéciale première"

JONQUIERE

Bellevue
Du 1er au 7 avril incl.: "Un monde fou, fou, fou" - Matinée spéciale samedi et lundi, moins de 14 ans: $1.00; adulte: $3.00

Centre
Du 1er au 7 avril incl.: "Eric" - "L'intrépide"

Elysée
Du 1er au 7 avril incl.: "La grande partouze" - "Les louves brûlantes"

LOISIRS CULTURELS A CHAMBORD

Le 5 avril incl.: Dernière représentation: "Pris au collet" - "Le Nahanni"

QUEBEC EN BREF

Paquet, nouveau recteur

QUEBEC (PC) — M. Jean-Guy Paquet, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, a été élu pour un mandat de cinq ans, lundi, au poste de recteur de l'Université Laval.

Le collège électoral de 110 membres a fixé son choix sur M. Paquet à l'issue d'un quatrième tour de scrutin, lui accordant 71 voix contre 32 pour son plus proche adversaire, M. Lorne Laforge, doyen de la faculté des lettres.

Agé de 39 ans, M. Paquet enseigne depuis 1961 au département de génie électrique de l'Université Laval. Il occupera ses nouvelles fonctions à compter du 3 mai prochain.

Les deux autres candidats en lice, MM. Larkin Kerwin, recteur sortant de charge, et Louis-Philippe Blanchard, professeur en génie chimique et président de la Commission des affaires étudiantes, ont été éliminés dès les premiers tours de scrutin.

Le cinquième candidat, M. Graham Hay, étudiant en droit, s'est retiré de la lutte peu de temps avant la séance du collège électoral.

Déraillement

SAINT-JOACHIM (PC) — Deux employés du Canadien National ont subi des contusions dans le déraillement des deux locomotives d'un convoi de marchandises de 38 wagons, survenu dimanche, au pied du Cap-Tourmente, dans le comté de Charlevoix.

Selon la compagnie ferroviaire, l'accident a été causé par un amoncellement de grosses roches qui obstruaient la voie ferrée à la suite d'un éboulis qui se serait produit peu de temps avant l'arrivée du convoi.

Les équipes de réparations du CN prévoyaient dégager la voie ferrée dans le courant de la journée de lundi.

Elections partielles en mai

MONTREAL (PC) — Des élections partielles dans les cinq circonscriptions vacantes du Québec auraient lieu en mai prochain, selon ce qu'a laissé entendre, dimanche, M. André Ouellet, l'organisateur en chef du Parti libéral au Québec.

Le ministre fédéral s'est exprimé par images en disant qu'elles auraient lieu "au mois de Marie ou encore au mois de Saint-Joseph", en mars. Or le mois de mars étant passé, il ne reste que peu de doutes dans les esprits, à moins que le ministre n'ait voulu parler de l'année 1978, qui pourrait plutôt coïncider avec des élections générales.

Lazure s'oppose

MONTREAL (PC) — Le ministre québécois des Affaires sociales s'est catégoriquement opposé, en fin de semaine, au projet de loi fédéral qui rendrait, à compter de l'âge de 12 ans, tous les enfants responsables de leurs actes devant les Cours de justice.

M. Denis Lazure, qui participait à un colloque sur la santé mentale, à l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine de Montréal, a rappelé que plusieurs comités fédéraux et provinciaux ont préconisé, depuis au moins 15 ans, de fixer à 14 ans l'âge de la responsabilité.

Au Québec, l'âge de la responsabilité est déjà de 14 ans.

Comtois candidat

MONTREAL (PC) — Malgré les réticences exprimées par certains membres de l'aile québecoise du Parti libéral du Canada, M. Roland Comtois a facilement obtenu la candidature de ce parti dans la circonscription de Terrebonne, en vue des élections complémentaires prochaines.

Les 410 délégués l'ont préféré à la présidente de la Commission scolaire régionale LeGardeur, Mme Céline Payette.

M. Comtois, ex-député de Terrebonne, avait cédé son siège pour faire campagne au niveau provincial lors des élections du 15 novembre dernier. Il perdit aux mains du ministre actuel des Finances, M. Jacques Parizeau.

Plusieurs ministres fédéraux étaient présents au congrès de mise en candidature. Ils ont quitté la salle dès que les résultats ont été connus: M. Jean-Pierre Goyer affirmant "qu'il n'y aurait pas d'invasion ministérielle dans ce comté durant la campagne électorale".

MM. Marc Lalonde, André Ouellet et Francis Fox ont aussi quitté les lieux rapidement en apprenant les résultats du scrutin. M. Lalonde s'était inquiété la semaine dernière de ce que le retour de M. Comtois pourrait être mal perçu par les 110,000 électeurs de Terrebonne.

Monique Bégin s'en prend au Livre blanc

MONTREAL (PC) — Le Livre blanc du gouvernement Lévesque traitant de la question linguistique implique que le reste du Canada est déjà considéré comme un pays étranger, a déclaré pendant le week-end Mme Monique Bégin, ministre fédéral du Revenu.

"Les Québécois doivent décider si c'est bien ce qu'ils veulent", a ajouté le ministre, à l'occasion d'un séminaire ayant pour thème l'unité canadienne qui se déroulait sous l'égide de l'organisation libérale de Montréal-St-Michel.

Le Livre blanc a été présenté par un parti élu pour bien gouverner et qui n'a pas le droit d'avancer un document constituant un tel symbole d'indépendance, a déclaré en substance Mme Bégin.

Malaise à la police de la CUM

MONTREAL (PC) — Autrefois considéré comme le meilleur au Canada, le service de la police de Montréal se classe aujourd'hui au quatrième rang, après celui de Toronto, la Gendarmerie Royale du Canada et la Sûreté du Québec.

Tant chez les simples agents que parmi les membres de l'état-major, on reconnaît qu'il existe un malaise profond qui ne semble pas en voie de disparition.

Dans une interview, l'inspecteur Jean-Claude Rondou a accusé le Conseil de sécurité publique d'être le responsable.

Cet organisme civil, créé en 1972, remplit vaguement un rôle de surveillance, mais sans que ses fonctions soient clairement définies.

Président de l'Association professionnelle des membres de l'état-major, l'inspecteur Rondou a souligné qu'il n'y avait plus de consultation de la part du directeur René Daigneault, qui se limitait à prendre l'avis de ses plus proches collaborateurs, et que, d'autre part, on avait permis à la Fraternité des policiers de devenir trop puissante.

Avec le résultat, selon M. Rondou, que l'état-major ne reçoit l'appui ni de la tête ni de la base.

L'incertitude est telle, a-t-il précisé, que les membres de l'état-major ne savent plus s'ils dépendent du directeur Daigneault ou de M. Paul-Emile L'Ecuyer, président du Conseil de sécurité publique.

M. Gilles Masse, président de la Fraternité des policiers, a fait une constatation semblable en notant que les agents n'ont plus confiance à l'état-major.

M. Guy Toupin, qui a dirigé l'équipe de sécurité aux Jeux olympiques, a fait remarquer, pour sa part, qu'il s'était formé, au sein du service de la police, des groupes particuliers qui ne s'employaient qu'à protéger leurs petits intérêts.

Camille Laurin

Législation sur la langue

Le Québec remporterait toute bataille juridique

HULL (PC) — L'Acte de l'Amérique du Nord britannique reconnait au Québec le droit de légiférer sur la langue, si bien que le gouvernement québécois remportera toute bataille juridique que pourrait lui livrer le fédéral sur la Charte du français.

C'est la conviction qu'a exprimé hier le ministre québecois au Développement culturel, M. Camille Laurin, alors qu'il donnait une conférence de presse hier à Hull, à quelques milles du Parlement d'Ottawa.

M. Laurin a ajouté qu'il serait très surpris si le gouvernement canadien utilisait son pouvoir de désaveu pour répudier la loi provinciale parce qu'il s'agit d'un "pouvoir colonial" qui n'a jamais été utilisé au Québec et auquel on n'a pas eu recours depuis 1942 au Canada et parce que, par ailleurs, toute intervention des anglophones sur cette politique linguistique "comporterait un élément odieux".

M. Laurin a effectué hier son premier arrêt à Hull dans le cadre d'une campagne d'information provinciale destinée à faire la promotion du Livre blanc sur la politique linguistique déposé vendredi à l'Assemblée nationale.

Il a affirmé avoir choisi à dessein de commencer sa tournée dans cette ville qui est une de celle qui est le plus menacée par "l'impérialisme politique".

Le ministre québecois, qui avait réussi à attirer nombre de journalistes anglophones de la colline parlementaire a souligné que le message essentiel du Livre blanc est "de mettre fin au bilinguisme au Québec et de faire en sorte que le Québec soit aussi français que l'Ontario est anglais".

Il a soutenu, au cours de cette conférence de presse, que l'unilinguisme institutionnel est compatible avec le bilinguisme des minorités et a cité en exemple le fait que les anglophones pourront utiliser un système d'enseignement, des services sociaux et faire affaires dans leur langue.

M. Laurin a de plus mis en lumière le fait qu'à toutes fins pratiques, toutes les autres provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick, sont unilingues anglaises".

Interrogé par un journaliste sur les mesures coercitives contenues dans le futur projet de loi, le ministre a indiqué que le Québec "ne pouvait plus se payer le luxe de mesures incitatives" d'autant plus que du point de vue psychologique, M. Laurin est psychiatre, "les anglophones ne céderaient pas ce qu'ils ont à la majorité francophone".

Par ailleurs, un point intéressant a été soulevé quand quelqu'un a demandé si le gouvernement fédéral, qui entre dans la catégorie des employeurs ayant plus de 50 employés, devra lui aussi obtenir un certificat de francisation.

M. Laurin a répliqué que toute institution fédérale qui fait affaires au Québec devrait avoir ce certificat mais que les avocats différaient d'opinion à ce sujet et que les discussions n'étaient pas terminées.

Une possibilité

La relance économique compromise selon Biron

MONTREAL (PC) — La politique linguistique du gouvernement québécois pourrait compromettre la relance économique.

C'est ce qu'a soutenu, lundi matin, le chef de l'Union nationale, Rodrigue Biron, qui participait à une émission d'affaires publiques sur les ondes de Radio-Canada.

"Le Québec est malade", a observé M. Biron qui a déclaré que ce n'est pas le moment de contraindre les entreprises.

"Tous les partis politiques sont d'accord pour que le Québec devienne français mais, a-t-il dit, notant que l'établissement de comités de francisation constitue une ingérence dans les entreprises, ce qui est important, c'est que les entreprises continuent à fournir de l'emploi aux Québécois. Ce que veut le chômeur québécois, c'est savoir s'il aura du pain et du beurre sur la table demain matin."

Le chef de l'UN a en outre observé que la "politique linguistique du Parti québecois" néglige les minorités francophones dispersées au Canada.

Rodrigue Biron

Débat

De leurs côtes, Mme Thérèse Lavoie-Roux et M. Gilbert Paquette, respectivement député libéral de L'Acadie et député péquiste de Rosemont, ont eu un échange au cours de la même émission sur le sort fait par la nouvelle politique linguistique, à la minorité anglophone du Québec.

Mme Lavoie-Roux a soutenu que la politique péquiste est en contradiction, affirmant d'une part que la culture anglaise est un élément irréductible de la société québecoise et prévoyant d'autre part l'élimination des institutions anglophones.

Ce à quoi a répliqué M. Paquette que la politique linguistique du gouvernement vise essentiellement à corriger l'injustice faite aux francophones et surtout à éliminer en matière d'enseignement l'arbitraire créé par la loi 22.

Blakeney prêche l'encouragement ou la tolérance aux Canadiens

MONTREAL (PC) — Le premier ministre Allan Blakeney, de la Saskatchewan, a déclaré, lundi, que les Canadiens auront peut-être à "encourager — ou au moins tolérer — des arrangements constitutionnels spéciaux pour une ou quelques, mais non pas toutes les provinces".

Les Canadiens, a-t-il ajouté devant les membres du Cercle canadien de la métropole, devront peut-être également vivre avec des syndicats divisés selon la langue, une participation accrue du gouvernement provincial au capital-actions des industries du Québec ainsi que des programmes de bilinguisme à grande échelle partout au Canada.

Il a par ailleurs confié qu'il n'avait pas l'intention de rencontrer M. René Lévesque et il n'a pas voulu non plus commenter le Livre blanc sur la langue, déposé vendredi dernier à l'Assemblée nationale.

Advenant une association économique entre un Québec souverain et le reste du Canada qui supposerait une politique tarifaire commune, a-t-il poursuivi, cela "ne serait pas accueilli favorablement par la Saskatchewan".

M. Blakeney a dit aussi que sa province espérait un gouvernement fédéral fort, capable de lui venir en aide, et que toute suggestion tendant effectivement à affaiblir le pouvoir central et, malgré cela, à maintenir les tarifs "ne fonctionnerait pas".

"Tandis qu'elle — la suggestion — aurait de l'intérêt pour l'Ontario elle n'en aurait aucun pour tout ce qui se trouve à l'ouest de Winnipeg."

Toute aide

Même si son gouvernement ne partage pas l'opinion de celui du Québec à propos de l'indépendance, a-t-il affirmé, "nous serions heureux d'apporter toute aide que nous pouvons offrir à tout autre gouvernement dans le but d'améliorer le sort du Québec".

Selon le chef de l'administration de Regina, on trouve dans le programme du Parti québecois plusieurs projets louables, tel l'assurance-automobile contrôlée par l'Etat et la nationalisation de certaines richesses naturelles vitales.

M. Blakeney dit par ailleurs ne pas défendre la Confédération dans le seul intérêt commercial de sa province mais, en réalité, "d'un point de vue économique, on peut soutenir avec vraisemblance que la Saskatchewan se porterait mieux si le Québec devait se séparer".

Sa province, a-t-il précisé, ne vend pas beaucoup au Québec à comparer avec le Japon qui a acheté, en 1975, pour $90 millions de graines colza.

De plus, "nous n'achetons pas énormément au Québec, excepté des biens de consommation provenant de la région industrielle Québec-Ontario et, souvent, à ce que nous considérons comme des prix gonflés, assortis de protections tarifaires".

Glas de la langue française au Québec

MONTREAL (PC) — Le Livre blanc du gouvernement péquiste sur sa politique linguistique sonne le glas de la langue française au Québec.

C'est du moins ce qu'affirmait dimanche le député libéral John Ciaccia.

Le député de Mount Royal à l'Assemblée nationale a affirmé, dans une interview, que le Livre blanc "constitue un document défensif pour une population manquant de confiance en elle-même et qui veut protéger sa société en la contrôlant et en l'isolant".

Il prétend toutefois que le programme du PQ aura un effet contraire et "que maintenant la langue française disparaîtra, par le biais de ce document."

"Une langue ne peut fleurir que dans une société à l'économie progressive", affirme-t-il.

"Vous ne pouvez avoir une culture florissante dans la pauvreté."

Le député croit que le PQ "est le premier gouvernement à inspirer la peur, non seulement aux anglophones, mais également aux francophones".

"Ce que nous connaissons ici est presque du terrorisme intellectuel", de dire Ciaccia, qui avait été suspendu du caucus libéral en 1974 pour avoir voté contre la loi 22.

Il affirme avoir reçu quelques plaintes de ses électeurs francophones, quand la loi 22 fut instituée mais, que, depuis vendredi — alors que le Livre blanc fut présenté à l'Assemblée nationale — "il en reçoit de toutes parts".

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI tel. 545-4260
SYLVIA KRISTEL (Emmanuelle)
Un chef-d'oeuvre littéraire devient un film prestigieux, d'une qualité extraordinaire et d'une rare puissance cinématographique! 18 ANS Adultes
Puisqu'érotisme il y a, faites confiance à Mandiargues et Borowczyk. Le leur est de qualité
Plaisir de l'œil et érotisme sur papier glacé
Borowczyk réussit à communiquer de la force et de l'émotion
Un cinéma sensuel porté au paroxysme
Inscrivez La Marge comme film à voir
La nouvelle œuvre du plus grand peintre cinéaste de notre époque
Je n'ai pas cessé d'être ébloui par la splendeur des images. Walerian Borowczyk est pour moi l'un des plus grands maîtres du cinéma contemporain
SYLVIA KRISTEL JOE DALLESANDRO dans un film de WALERIAN BOROWCZYK
LA MARGE
...cet espace entre l'amour et la luxure...
Couleur
2ème FILM: "FILLES AUX MENOTTES ROUGES" Drame policier CINEMA 1
"LA MARGE": 6H35 - 9H38
"FILLES AUX MENOTTES ROUGES": 8H01
14 ANS
ASTRAL FILMS Ltee Présente
JODIE FOSTER
La révélation de "TAXI DRIVER" dans
UN SUSPENSE DIABOLIQUE
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN
JODIE FOSTER · MARTIN SHEEN · ALEXIS SMITH dans le rôle de Mme HALLET
MORT SHUMAN · SCOTT JACOBY dans "LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN"
Producteurs Exécutifs HAROLD GREENBERG & ALFRED PARISER Producteur DENIS HEROUX
Scénario LAIRD KOENIG d'après son Roman Un film de NICHOLAS GESSNER
Musique CHRISTIAN GAUBERT & MORT SHUMAN (INDUSTRIAL MUSIC)
Une Co-Production Officielle Franco-Canadienne
2ème FILM: "ADIEU MA JOLIE" CINEMA 2
"ADIEU MA JOLIE": 7H30
"LA PETITE FILLE": 9H15
DES YEUX qui disent l'amour
18 ANS Adultes
Caresses sous un Kimono
"CARESSE SOUS UN KIMONO": 6H35 - 9H40
TRAILER: 7H56
"LA FILLE DU GARDE-BARRIERE": 8H01
2ème FILM: "La fille du garde-barrière" CINEMA 3

DE TEMPS EN TEMPS ARRIVE UN FILM IMPOSSIBLE A DÉCRIRE OU A ILLUSTRER...
18 ANS Adultes
la GRANDE PARTOUZE ...EN EST UN! avec Rainbow ROBINS · Bridgette · Pete CRUMP · Couleur
PLUS
LOUVES BRULANTES COULEUR
CE SOIR A 7h30 P.M.
IMPERIAL tel 543-5580
ÉLYSÉE tel 542-5701

JOHN SAVAGE et Patricia Neal
tiré du récit de Doris Lund
POUR TOUS
vous aimerez
ERIC
une histoire vraie
Un espoir de vie et de bonheur.
PLUS L'INTRÉPIDE
PRIX UNIQUE D'ADMISSION
CAPITOL tel 543-3280
SAGUENAY tel 544-4611
CENTRE tel 542-6901

Si ce monde fou, fou, fou, fou a besoin de...
POUR TOUS
UN MONDE FOU, FOU, FOU, FOU
Moins de 14 ans $1.00
C'EST BIEN MAINTENANT!
Une savoureuse comédie de STANLEY KRAMER
SPENCER TRACY MICKEY ROONEY
MILTON BERLE BUDDY HACKETT DICK SHAWN TERRY-THOMAS
SID CAESAR ETHEL MERMAN PHIL SILVERS JONATHAN WINTERS
BELLEVUE tel 542-5519
CE SOIR A 7h30 P.M.

Le Parlement aux seuls députés?

L'avant-projet de loi de Mme Lise Payette sur la réforme de l'assurance-automobile sera rendu public la semaine prochaine. Pour prendre une dernière fois le pouls des citoyens avant de passer aux actes, le gouvernement veut proceder à une consultation inédite, faisant siéger une commission parlementaire dans huit villes du Québec, y compris la capitale, bien sûr.

La commission devait se mettre en branle dès la fin de ce mois, à Jonquière et Rimouski d'abord: puis à Sherbrooke et à Trois-Rivières; à Hull et à Rouyn-Noranda; à Montréal, et finalement à Québec, au dé-

GILLES LESAGE

Tous droits reserves Le Quotidien et Edi-Media

but de juin. Puis l'on mettrait la dernière main au projet de loi, qui serait présenté aux députés avant l'ajournement d'été.

Dans une structure aussi lourde et traditionnelle qu'un Parlement de style britannique, une telle initiative pose un certain nombre de difficultés. Au Québec même, il n'y a pas de précédent, et à Ottawa, il n'y en a qu'un ou deux, notamment sur l'immigration. Mais ce n'est pas une raison pour multiplier les embûches à loisir, ce que l'Opposition à l'Assemblée nationale donne l'impression de faire, sous le prétexte qu'il faut y aller avec prudence et ne pas céder à l'improvisation.

En gros, les porte-parole de l'Opposition, MM. Jean-Noël Lavoie (libéral), Maurice Bellemare (UN) et le créditiste Camil Samson, ne s'opposent pas au projet lui-même mais ils soulèvent plusieurs objections quant aux modalités. Ils font valoir que le devoir premier d'un député est de participer au travail législatif, notamment à l'étude des crédits budgétaires, qui se poursuivra à Québec en même temps que la commission itinérante siégera en province. Ils estiment de plus que les délais prévus sont trop courts et que mieux vaudrait attendre à l'été pour entreprendre cette expérience-pilote. Ce qu'ils ne disent pas en clair, mais court en filigrane dans leurs propos, c'est qu'ils craignent que le gouvernement ne recherche une publicité et une approbation faciles.

Tout cela est de bonne guerre et même justifiable. Il est vrai que les députés doivent participer, et le plus activement qui soit, aux travaux sessionnels. Mais il n'est pas dit que les 110 députés doivent tous être là tout le temps, ce qui est loin d'être le cas d'ailleurs. Au surplus, la commission itinérante ne fera pas des visites touristiques mais du travail législatif. Et de la meilleure façon qui soit, par contact et dialogue direct avec les premiers intéressés, les consommateurs. Seul le cadre changera pour quelques jours, et pour quelques députés seulement.

La suggestion d'attendre à l'été semble séduisante à première vue. Mais, outre que les députés eux-mêmes voudront prendre congé ou vaquer à d'autres occupations dans leurs comtés, il faut tenir compte des habitudes des Québécois. Or, les mois de juillet et août sont des périodes de relâche et de vacances qui se prêtent fort mal à une expérience-pilote sur un sujet aussi complexe et fort discuté. Si l'on ne peut la faire d'ici la mi-juin, mieux vaudrait trouver un autre mode de consultation ou attendre à la reprise de septembre, retardant d'autant les étapes d'une réforme qui a déjà trop tardé.

Quant à l'organisation matérielle, elle doit être faite avec le plus grand soin, notamment pour assurer le bon ordre et la sécurité, et pour éviter que des groupes monopolisent l'attention et les débats, mais il n'y a là rien d'insurmontable. L'essentiel est de vouloir tenter l'expérience, de tout mettre en oeuvre pour qu'elle soit utile, et les difficultés s'aplaniront avec la collaboration de tous les partis. Et il appartiendra à l'Opposition de faire en sorte que la commission ne devienne pas un "show" du gouvernement, comme elle semble le craindre.

Le Québec a innové à bien des égards en confiant de plus en plus de travail aux commissions parlementaires. Il doit aller un cran plus loin et donner la parole aux citoyens, chez eux cette fois.

L'Opposition a raison de vouloir éviter l'improvisation. Mais, ici comme pour la radiotélédiffusion des débats, elle doit prendre d'abord en ligne de compte le besoin accru d'information et de participation des citoyens. Sur le sujet précis de l'assurance-automobile, à peu près tout le monde s'est fait entendre depuis six ans, depuis la création du comité d'étude Gauvin, sauf les citoyens ordinaires. Et ce sont ceux-là, les consommateurs et assurés, que les députés doivent en priorité tenter de sonder.

Selon le bâtonnier du Québec, Me André Brossard, les parties "impliquées" devraient être invitées. Mais qu'ont fait les avocats, les courtiers, les compagnies, les centrales syndicales depuis six ans? Qu'a fait le Barreau, encore tout récemment, par ses pavés publicitaires dans les journaux et le Bureau d'assurance du Canada, le BAC?

Me Brossard demande en outre que le public "soit informé au préalable de tous les aspects et conséquences du dossier". Fort bien, mais il y a déjà eu sur cette question un battage publicitaire inégalé, et les citoyens qui l'ont voulu ont pu se former une opinion.

Ce qui importe maintenant, c'est de confronter cette opinion avec le document de travail du gouvernement. Et que ce dernier agisse enfin, après une dernière consultation rapide, à Québec et auprès des consommateurs, chez eux.

Un rapport confirme au PQ le patronage des années passées

QUEBEC (PC) — Le favoritisme et la corruption éhontés caractérisent depuis des dizaines d'années l'octroi par le gouvernement du Québec des contrats aux ingénieurs, architectes et autres consultants techniques.

C'est ce qu'affirme un rapport intitulé "L'urgence d'agir" déposé en fin de semaine dernière au Conseil national du Parti québécois réuni à Québec.

Ce rapport, préparé par le comité du conseil sur la politique d'achats du gouvernement, soutient que "c'est un secret de polichinelle que seuls les amis des amis du régime pouvaient être retenus par les organismes publics comme ingénieurs et architectes dans la construction d'ouvrages publics de tous genres".

"A ce niveau, la distribution des pots-de-vin faisait partie d'un système scientifique de corruption, affirme le document. C'est ainsi qu'un contrat d'architecte pour la construction d'une école primaire valait $5,000 à la caisse occulte, aux fiduciaires et aux intermédiaires et que ce montant était porté à $10,000 pour une école secondaire polyvalente et à $15,000 dans le cas d'un cegep."

Complicité

"La corruption existante au niveau des services professionnels, poursuit le rapport qui est d'ailleurs accompagné d'un schéma devant reproduire le mécanisme de favoritisme, facilitait et entraînait par voie de conséquence celle des niveaux sous-jacents tels les sous-traitants, les fournisseurs de matériaux et produits finis. Ce fait, il s'en suivait une réaction à la chaîne."

"La complicité des professionnels s'avérait d'ailleurs précieuse et souvent primordiale pour modifier frauduleusement le jeu des soumissions publiques en tripotant systématiquement la rédaction des devis et en permettant des changements aux plans. Il fallait récupérer, à même les travaux de construction, au détriment de la qualité, les sommes d'argent siphonnées d'une part par les caisses occultes et d'autres parts par leurs fiduciaires et intermédiaires."

Principes directeurs

- Le comité du Conseil national péquiste, après cette analyse, établit les principes généraux qui devraient prévaloir dans l'acquisition de biens et services par l'Etat.

Ces principes sont:

— mesurer l'acquisition de biens et services à partir des critères de nécessité, priorité et capacité de payer du contribuable;

— distribuer les contrats de services professionnels à partir des critères d'honnêté en ne pratiquant aucun favoritisme;

— acheter de préférence les biens et services au Québec.

Politique linguistique

Le Consiglio y voit de la discrimination

MONTREAL (PC) — La politique linguistique du gouvernement québécois est discriminatoire pour les Canadiens français de même que pour les groupes minoritaires.

Le président du Consiglio Educativo Italo-Canadese, M. Angelo Montini, a déclaré, lundi, que 70 pour cent des Canadiens français souhaitent apprendre l'anglais mais que le gouvernement péquiste s'oppose à cette aspiration en cherchant à utiliser le français comme instrument d'assimilation.

"En 1950, on blâmait l'Eglise catholique parce qu'elle gardait les gens en soumission. Aujourd'hui, nous avons une autre Eglise, le Parti québécois. La langue française représente Dieu et la victime est la même, le peuple."

"Cette classe d'intellectuels dit aux gens "vous n'avez pas besoin de l'anglais", a ajouté M. Montini. Mais c'est faux. J'espère que les Français vont réagir."

"C'est curieux comme les ministres péquistes mélangent la langue et la culture. Si quelqu'un parle français, ils en concluent qu'il est un Français. Ils veulent nous assimiler par la langue."

Nègres blancs

D'après lui, le PQ tente de fabriquer des "nègres blancs en Amérique en essayant de balayer un groupe parce qu'il n'est pas nombreux".

Actuellement, quelque 150,000 citoyens d'origine italienne vivent au Québec.

M. Montini, qui enseigne la psychologie dans une école secondaire française de la métropole, ajoute que le gouvernement provincial va tenter de convaincre les Québécois que la langue française est menacée de disparition "mais des études ont prouvé que cela n'est pas vrai".

Un autre porte-parole du Consiglio, M. Bill Cusano, a soutenu que le Livre blanc était discriminatoire parce qu'il propose que les Anglais puissent conserver leurs écoles. "Si les Anglais ont droit à leurs écoles, pourquoi pas les Italiens et les autres minorités."

Construction?

Posez-vous la question: Qui d'autre dans votre région peut vous procurer autant!

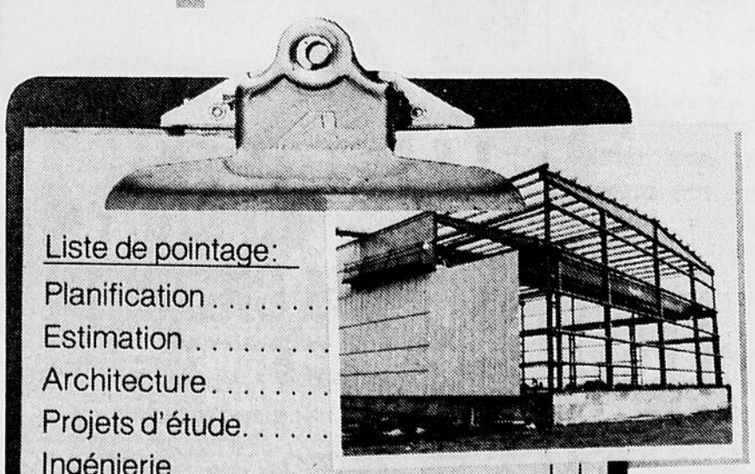

Liste de pointage:

- Planification ☐
- Estimation ☐
- Architecture ☐
- Projets d'étude ☐
- Ingénierie ☐
- Choix du site ☐
- Financement ☐
- Aménagement intérieur ☐
- Aménagement paysager ☐
- Construction par systèmes ☐

PDS CONSTRUCTION INC.
C.P. 426
Arvida, P.Q.
548-2233

Ci-contre à gauche vous trouverez le nom de notre constructeur/délégué dans votre région. Il est à même de vous fournir, en un seul lot, tous les services qui entrent dans une construction . . . y compris une bâtisse Samuel. Il s'agit de construction selon un système . . . qui représente d'ailleurs une façon très sage d'ériger un édifice.

Une bâtisse Samuel est en effet économique. Sa construction est rapide et prévoit une expansion ultérieure éventuelle du bâtiment. Une bâtisse Samuel est en outre économe en énergie.

Les bâtisses Samuel se prêtent à merveille à l'érection d'usines, de bâtiments industriels, agricoles, commerciaux, récréatifs et de magasins.

Si vous songez à construire, dites-en deux mots au délégué Samuel de votre région le plus vite possible. Vous pourrez ainsi en discuter tous les éléments.

Pourquoi même ne pas lui téléphoner maintenant . . . à frais virés?

SAMUEL
BÂTISSE PAR SYSTÈMES SAMUEL
UNE DIVISION DE CANADIAN METAL ROLLING MILLS LTD.

POUR PAQUES C'EST LA TRADITION.

Offrez le "Panier de Pâques" FTD.

C'est une façon agréable de faire plaisir avec de jolies fleurs printanières dans un panier tissé, enjolivé de broderie. Tout le charme du traditionnel "Panier de Pâques" FTD. Prouvez votre estime à ceux qui vous sont chers. C'est si facile avec FTD. Votre fleuriste FTD peut expédier votre bouquet presque partout, donc commandez tôt afin de ne pas être déçus. (La majorité des fleuristes FTD acceptent les cartes de crédit reconnues.)

Le "Panier de Pâques" FTD est normalement disponible pour moins de **$15.00**

En tant que commerçant indépendant, chaque fleuriste FTD fixe ses propres prix.

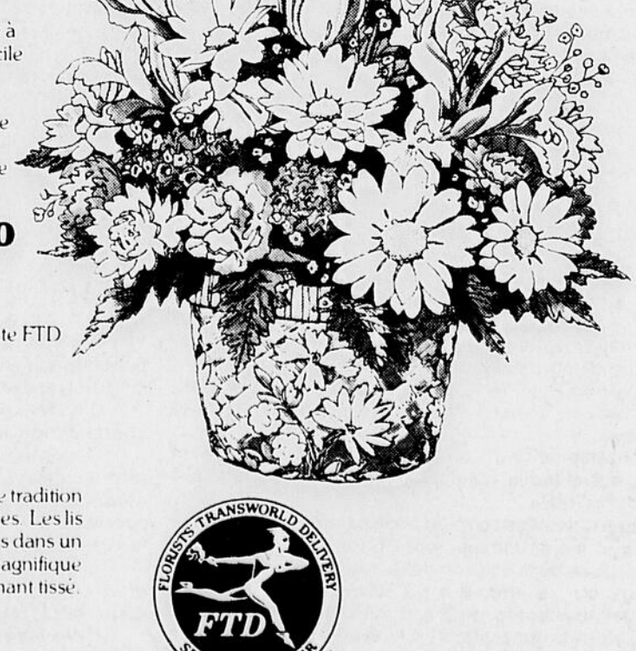

Une autre tradition de Pâques. Les lis empotés dans un magnifique contenant tissé.

FLORISTS' TRANSWORLD DELIVERY FTD SELECTED MEMBER

Universellement, faites confiance à FTD, et soyez rassurés.

© 1977 Florists' Transworld Delivery

MARCHAND FLEURISTE INC. 16, Racine est, Chicoutimi. Tél.: 543-4016	MARCHAND FLEURISTE INC. 222, rue Davis, Arvida. Tél.: 548-4706	GERTRUDE BELLEY FLEURISTE, 254, St-Dominique, Jonquière. Tél.: 542-6021	MME JEAN AUBIN FLEURISTE, 454, St-Hubert, Jonquière. Tél.: 542-4914

CANADA EN BREF

Politique linguistique

OTTAWA (PC) — Le chef du Nouveau parti democratique, Ed Broadbent, est d'accord avec l'orientation générale de la politique linguistique, présentée vendredi par le gouvernement québécois.

"Je comprends et accepte totalement les lignes directrices du Livre blanc relatives à la croissance et à l'épanouissement de la langue et de la culture française au Québec", a déclaré M. Broadbent à La Presse Canadienne.

Le leader néo-démocrate espère que le premier ministre Lévesque fera montre du même respect des droits des minorités que celui qu'il a toujours démontré dans le passé quand sera déposé le projet de loi devant faire suite au Livre blanc.

Acquittement

OTTAWA (PC) — Soulignant que la radiodiffusion se fait par ondes hertziennes et non par câble, la Cour suprême du Canada a acquitté d'une accusation de vol, lundi, les 13 enseignants qui avaient occupé le poste CFLS, de Lévis, au cours du mois de mai 1972.

Les enseignants, membres du Front commun, avaient diffusé des communiqués des grévistes et de la musique.

En première instance, l'accusation de vol fut rejetée et les enseignants furent trouvés coupables d'avoir provoqué du désordre. Mais la Cour d'appel du Québec avait maintenu l'accusation de vol, en notant qu'il y avait un câble entre le poste et sa tour de transmission.

Dans un jugement unanime, les neuf juges de la Cour suprême du Canada ont manifesté leur désapprobation.

Le juge Brian Dickson, au nom de ses confrères, a établi une distinction très nette entre le téléphone, le télégraphe et la télédistribution, d'un côté, et la radiodiffusion, de l'autre, qui se sert des ondes hertziennes.

Aéroport de Mirabel

REGINA (PC) — Le ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang, a qualifié d'irresponsables les affirmations selon lesquelles l'aéroport de Mirabel n'est pas sûr.

On trouve cette assertion dans le rapport publié par la Fédération internationale des pilotes de ligne, et qui a été déposé la semaine dernière aux Communes par le critique des transports du NPD, Les Benjamin.

Au cours d'une interview en fin de semaine, M. Lang a expliqué sur les ondes de CKCK, une station de radio de Regina, qu'il est satisfait de la très grande sécurité qui règne à Mirabel.

Lignes aériennes

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral compte prendre des mesures plus strictes pour empêcher les provinces de racheter des compagnies de transports aériens, a déclaré lundi M. Otto Lang, ministre fédéral des Transports.

Le ministre affirme que le gouvernement fédéral voudrait s'assurer du contrôle sur les transports aériens. Il se propose d'amender un projet de loi qui doit bientôt passer en deuxième lecture aux Communes.

Cette décision est la conséquence d'un récent verdict de la Cour suprême du Canada qui a autorisé le gouvernement de l'Alberta à faire l'acquisition de la société Pacific Western Airlines.

Prix du lait

TORONTO (PC) — Le prix du lait à la consommation a augmenté de deux cents la pinte, dans plusieurs épiceries de l'Ontario, dimanche. Vendredi dernier, l'Office de commercialisation du lait de l'Ontario avait déjà accordé une hausse de prix aux producteurs.

La laiterie Becker a annoncé une hausse de deux cents la pinte au niveau de la consommation, tandis que la laiterie Silverwood a augmenté son lait de 1.5 cent la pinte au niveau de la distribution.

Les producteurs ontariens ont obtenu une hausse de 60 cents à $12.61 le cent livres pour leurs produits laitiers.

Services psychiatriques

OTTAWA (PC) — Les gouvernements fédéral et québécois ont signé, lundi, une entente en vertu de laquelle les autorités provinciales assureront les services psychiatriques aux détenus incarcérés dans les institutions fédérales situées au Québec.

C'est le gouvernement fédéral qui assumera les coûts des services, aux termes de l'accord conclu entre le solliciteur général du Canada, Francis Fox, et le ministre des Affaires sociales du Québec, Denis Lazure.

L'institut Pinel, de Montréal, sera la principale source de services psychiatriques, et traitera jusqu'à 100 détenus fédéraux à la fois: on pourra en outre avoir recours à d'autres hôpitaux, selon les besoins du patient et selon le niveau sécuritaire, indique le communiqué du bureau du solliciteur général.

M. Fox a par ailleurs fait savoir que pour un an, les psychiatres du Service canadien des pénitenciers continueront d'assurer des traitements sur les lieux aux détenus fédéraux incarcérés au Québec.

Grève d'enseignants

CORNWALL, Ontario (PC) — Les enseignants de dix high schools des comtés de Stormont, Dundas et Glengarry ont amorcé une grève, lundi matin.

Les principaux et principaux-adjoints, ainsi que le personnel de bureau des établissements ont ouvert les écoles, mais peu d'élèves s'y sont présentés.

Les enseignants veulent ainsi protester contre la lenteur des négociations en vue du renouvellement de la convention collective devenue caduque le 1er septembre dernier.

"Commitment Canada"

TORONTO (PC) — Une cinquantaine de personnes ont participé, dimanche, à la fondation d'une section torontoise de Commitment Canada, une association vouée à la promotion de la fierté canadienne.

Commitment Canada a déjà des sections à Vancouver, Saskatoon, Montréal, Cowansville et St. John's.

Le président national, M. Alan Lawley, de Thornhill, en Ontario, a souligné qu'il ne s'agissait pas d'un organisme politique, mais "d'une réponse à la victoire du Parti québécois".

Le président conjoint, M. Ted Zaharchuk, de Toronto, a déclaré que Commitment Canada, après avoir obtenu des souscriptions, allait fournir de l'argent à des individus et des groupes.

Livre blanc

"Les gens s'attendaient à plus de prudence de la part du PQ"

— Ryan

TORONTO (PC) — L'éditeur du quotidien montréalais Le Devoir, M. Claude Ryan, a déclaré, lundi, que les nouvelles propositions linguistiques du gouvernement du Québec pourrait avoir de graves conséquences pour les libertés individuelles dans cette province.

Selon M. Ryan, les nouvelles propositions contenues dans le Livre blanc, ont frustré les espoirs de ceux qui s'attendaient à plus de prudence de la part du gouvernement du Parti québécois.

Prenant la parole devant quelque 400 personnes au Canadian Club, l'éditeur du Devoir a déclaré que "les gens en avaient eu marre des contradictions et de l'insensibilité des administrations précédentes et avaient décidé de faire confiance au PQ aux élections de novembre, espérant que le nouveau gouvernement procéderait sans précipitation et avec prudence.

"Ils avaient espéré que le PQ avec à sa tête le premier ministre René Lévesque agirait intelligemment, efficacement et avec beaucoup de prudence sur la question de la langue et viserait à mieux administrer la province."

Mais avec la nouvelle politique linguistique qui, a-t-il dit, pourrait contrevenir à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le PQ aura probablement contribué à diviser encore plus la province.

Selon M. Ryan, le Parti québécois aurait mieux réussi s'il avait opté pour l'amélioration de la loi 22.

"La loi 22 contenait certaines clauses répugnantes, mais il aurait mieux valu travailler à l'amélioration des dispositions de cette loi. Et il aurait fallu que la minorité anglophone du Québec se fut efforcée de travailler à l'unisson avec les Français", a-t-il ajouté.

M. Ryan s'est surtout opposé aux propositions du Livre blanc interdisant l'utilisation de la langue anglaise sur les panneaux publicitaires alors que, par exemple, le public sera toujours en mesure de se procurer des ouvrages pornographiques en plusieurs langues.

"Je ne peux pas approuver et je n'approuverai jamais de telles dispositions."

M. Ryan a fait remarquer qu'ayant déjà joué un rôle en tant qu'opposition officielle, le Parti québécois possédait un avantage sur les provinces fédéralistes dans la province.

Il (le PQ) avait eu tout le temps d'exposer clairement sa cause, a-t-il dit, tandis que le gouvernement de l'époque avait dû résoudre les problèmes quotidiens de la province et coopérer avec le gouvernement fédéral et les autres provinces.

L'éditeur du Devoir a lancé un appel aux Canadiens des neuf autres provinces, et tout particulièrement au gouvernement fédéral, leur demandant de s'abstenir de répondre aux provocations du gouvernement québécois.

"Il ne s'agit pas d'une lutte entre les forces du bien et celles du mal, mais si l'harmonie et la compréhension parviennent à régner, les Québécois seront heureux d'avoir le Canada de leur côté."

Ontario

Maintien des services français

William Davis

TORONTO (PC) — L'engagement du gouvernement de l'Ontario en faveur des droits de la langue française ne s'affaiblira pas du fait de la législation passée dans une autre province, a déclaré, lundi, le premier ministre PC ontarien, M. William Davis.

Dans un communiqué portant sur le Livre blanc du Québec sur la politique linguistique, présenté vendredi dernier par le gouvernement de M. René Lévesque, le premier ministre de l'Ontario a affirmé que sa province continuera à améliorer et à étendre ses services français à l'intention des citoyens pour lesquels ces mesures se justifient.

M. Davis a exprimé sa préoccupation pour la constitutionnalité des projets québécois, et a indiqué que des experts juridiques de la province préparaient un rapport sur la question.

De l'avis du premier ministre de l'Ontario, le gouvernement fédéral devrait être prêt à attaquer la législation linguistique du Québec devant les tribunaux, si celle-ci n'est pas constitutionnelle.

"S'il est légitime de chercher un changement dans ce document québécois, il ne le serait pas, quel qu'en soit le motif ou le but, d'évoluer hors du cadre constitutionnel."

Selon lui, le résidents du Québec qui viennent s'installer au Québec ont pleinement accès au réseau scolaire francophone de la province.

"Je m'oppose fortement à toute dénégation de ce droit aux Ontariens qui vont au Québec", a-t-il dit.

MIAMI BEACH
CHATEAU BY THE SEA
SUR LE BORD DE LA MER — A LA 191eme RUE
LA MER, LE SOLEIL ET LA CHALEUR SONT AVEC VOUS!
VOYAGE DE NOCE
A MEILLEUR PRIX QUE SUR LES PLAGES HABITUELLES
GOLF A PROXIMITE
SUPPLEMENT DE $3.00 PAR JOUR POUR CUISINETTE
$13.00/ PAR JOUR 2 PERSONNES DU 18 AVRIL AU 30 JUIN
$15.00 1er JUILLET AU 27 AOUT
$3.00 PAR PERSONNE ADDITIONNELLE
PROPRIETE DE CANADIENS • NOUS PARLONS FRANÇAIS
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE OU RESERVEZ DIRECTEMENT / TEL 1-305-931-8800

ECONOMISEZ tous les jours avec les Prix d'escompte provibec

JUS DE TOMATES
"BRIGHT" FANTAISIE
BOITE 19 ONCES
SUPER VALEUR
25¢

SEVEN-UP
6 BOUT. 26 OZ
SUPER VALEUR
$1.89

CONFITURES
FRAISES, FRAMBOISES
CARMELITE JARRE 24 ONCES
SUPER VALEUR
89¢

Viandes à "Prix d'Escompte"

FESSE DE JAMBON
CUITE, PRETE A MANGER, SANS OS
TRES MAIGRE, SANS PERTE! "PROVIGO" ½ FESSE
SUPER VALEUR
$1.39 LA LIVRE

FESSE DE JAMBON
CUITE, PRETE A MANGER, SANS OS, PROVIGO, TRES MAIGRE, SANS PERTE, ¼ FESSE, LA LB. 1.49

Steak de Jambon ou centre 1.59
LA LIVRE.

Poulet congelé C.C.S. Canada .69
CATEGORIE "A", PESANT DE 5 A 7 LIVRES.

Saucisses porc et boeuf .69
PROVIGO, LA LIVRE.

Smoked-meat Coorsh 4 POUR 1.29
PAQUETS 2 ONCES.

Roulé de salami Coorsh .79
ROULE 10 ONCES.

Jambon Midget C.C.S. 1.29
LA LIVRE.

provibec

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS
JOYEUSES PAQUES

Collectionnez la série complète de...

Je choisis bien...

6 sujets traités à fond et entièrement expliqués par le docteur France Dufour-Shakrani, diététicienne. 42 recettes économiques, avec coût par portion et calories, composées par Soeur Berthe, la plus grande autorité culinaire du Québec. 6 nouveaux livrets indispensables pour mieux choisir, mieux acheter, mieux économiser... et mieux manger!

CETTE SEMAINE DEMANDEZ VOTRE LIVRET GRATIS!
"LE LAIT ET LE FROMAGE"

Le choix est GRAND et vous économisez avec les produits Provigo!

Poires Bartlett Provigo .65
BOITE 19 ONCES.

Pâte de tomates Provigo .26
BOITE 6 ONCES.

Shortening Provigo 1.72
BOITE 3 LIVRES.

Colorant à café Provigo .89
JARRE 11 ONCES.

CREME GLACEE PROVIGO
CONTENANT 2 LITRES
$1.49

Eau de javel Provigo .61
CONTENANT 64 ONCES.

Fruits et Légumes Frais à "Prix d'Escompte"

SUPER VALEUR

NOIX DE COCO
REPUBLIQUE DOMINICAINE
GROSSEUR 50
2 POUR 59¢

Oranges à jus 1.15
FLORIDE, CELLO 5 LIVRES.

Radis frais .17
ETATS-UNIS, CELLO 6 OZ.

Pommes Red délicieuses .39
COLOMBIE BRITANNIQUE, GR. 125 LB.

Choux Bruxelles .69
ETATS-UNIS, CASSEAU 8 OZ.

Biscuits soda Christie	BOITE 16 ONCES	.75
Biscuits	SUCRES, CHRISTIE FRUIT NOIX, GRAND-MAMAN, FORMAT 300 GR	.69
Bonbons Viau	M.M., MINI-OEUFS, 5 OZ OEUFS PANES, 7 OZ	.59
Barres chocolat	ASSORTIES HERSHEY, CELLO 3 BARRES	1.44
Bonbonnière Minuet	CERISES BOITE 110 GRAMMES	.47
Toast Melba	PLAIN OLD LONDON BOITE DE 100	.97
Margarine Molle	BLANCHET, FORMAT 1 LIVRE	.75
Fromage Kraft	12 TRANCHES PAQUET 8 ONCES	.77
Aliments	HEINZ POUR BEBES EN PUREE, JARRE 4¾ ONCES	.21
Aliments	HEINZ POUR BEBES JUNIOR, JARRE 8 ONCES	.30
Jus F.B.I.	ORANGE OU RAISIN CANNETTES 6 X 6 ONCES	.93
Cristaux Swing	SAVEUR ORANGE PAQUETS 4 X 3 OZ	.95
Pois verts	LESIEUR, FANTAISIE BOITE 10 ONCES	.41
Thon blanc entier	CLOVER LEAF BOITE 7 ONCES	1.12
Ketchup rouge Habitant	JARRE 24 ONCES	1.17
Olives farcies	MANZANILLA, GATTUSO JARRE 12 ONCES	1.08
Spaghettini Gattuso	CELLO 2 LIVRES	.68
Soupe Habitant	LEGUMES, POIS BOITE 28 ONCES	.49
Raisins Jaffa	CELLO 32 ONCES	1.37
Gâteaux	DES ANGES, BLANCS OU CONFETTI BETTY CROCKER, BOITE 16 OZ	.98
Farine Robin Hood	SACS 7 LIVRES	1.37
Coconut Dalton blanc	CELLO 7 ONCES	.73
Gâteaux	STUART, ASSORTIS BOITE FAMILIALE	.89
Beurre d'arachides	SCHWARTZ JARRE 2 LIVRES	1.78
Nourriture	CHATS DR. BALLARD, TENDRE SAVEURS ASST., BOITE 12 OZ.	.75
Patates frites	SURGELEES REG. "McCAIN" SAC 2 LIVRES	.81
Papier de toilette	DELSY COULEUR BLANC, 2 ROUL	.61
Sacs Baggies	POLYTHENE ROULEAU DE 40	.94
Savon Dial blanc	PAQUET 3 BARRES	.77
Lames Shick injecteur	PAQUET 7 LAMES	1.21
Déodorant Ban	PARFUME OU NON BILLE 1.5 ONCE	1.15
Pâte à dents	ORDINAIRE, SUPER MENTHE CREST, TUBE DE 150 ML	1.56
Nettoyeur à dentier	EFFERDENT BOITE 48 SACHETS	1.19

POUR TOUT PROBLEME AYANT TRAIT A L'ALIMENTATION CONSULTEZ

Soeur Berthe notre experte

S.V.P. veuillez adresser toute correspondance à:
Les conseils pratiques de Soeur Berthe
Case postale 130
Succursale Bourassa
Montréal, Qué., Canada
H2C 3E9

provibec

VOICI VOS EPICIERS PROVIBEC

Roland Jauvin Inc. 445 St-Judes S., Alma	**Marché E.L.T.** 455 Victoria, Bagotville	**Camil Desbiens** 803 Hebert, Desbiens	**Epicerie D. H. Inc** 87 Gauthier, Larouche	**Marché Banco No-3** 37 St-Joseph, St-Coeur de Marie	**Charles Regnier** 33 St Georges, St-Jerome
Marché Général Inc. 1415 du Manoir, Isle Maligne	**Marché Tremblay Enr.** 66 rue Principale, Chambord	**Marc Doré** N. Dame Hebertville	**Jacques Savard** 53 Dequen, Mistassini	**Fernand Tremblay** St David de Falardeau	**L. Lemieux & Fils Ltee** 169 Principale, St-Leon
Saguenay Store Enr. 750 rue Price, Alma	**Léon Bélanger** 942 Boily, Chicoutimi	**Marché Provibec** Blv. Gerald Harvey, Jonquière	**Victor Boulianne** 400 St Cyrille, Normandin	**Girard & Fils** 242 Sac.-Coeur, St Felicien	**Florent Lachance** 574 Principale, St Prime
Placide Collard 219 La Salle, Arvida	**Wellie Côté** 439 Racine E., Chicoutimi	**J-Edmond Maltais** 490 St Jacques, Jonquière	**Marcel Hudon** N.-Dame de la Dore	**Raymond Privé** Ste Hedwige, Co. Lac St-Jean	**Noël Darveau** 2 du Moulin, St-Thomas
Marché Racine 244 Racine, Arvida	**Gérard Charest** 452 Fradette, Chicoutimi	**Marcel Bouchard** 70 Cabot, Kenogami	**A. Simard & Fils** Blvd. de la Baie, Port Alfred	**Eddy Lavoie** 20 A Blvd. St Jean, Arvida	**Boucherie Moderne** Chutes-aux-Outardes
Camil Gagné 1025 rue Bagot, Bagotville	**Fortin & Mérette** Rivière du Moulin	**Raymond Bouchard** 86 rue St-Famille, Kenogami	**Marché Banco Ltée** 477 Simard, St-Ambroise	**Côté & Frères** 47 St André, St-Jerome	**J. H. Boulianne** 63 St-Marcellin, Escoumains
Marché Sirois 15, 2e Avenue, Forestville	**Arthur P. Drolet** Lac Bouchette				

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 4 AU 9 AVRIL 1977. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.